

# La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique



**Un casino fait des millionnaires dans l'État de New-York**  
page A6

**Économie**  
La Caisse de dépôt acquiert le Centre Eaton  
page D1

**Shayne Corson se joint aux Maple Leafs**  
page S4

1 3 4 6 ♦ MONTRÉAL, MERCREDI 5 JUILLET 2000 • 116<sup>e</sup> ANNÉE, NO 251, 84 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

## Exubérance brésilienne!

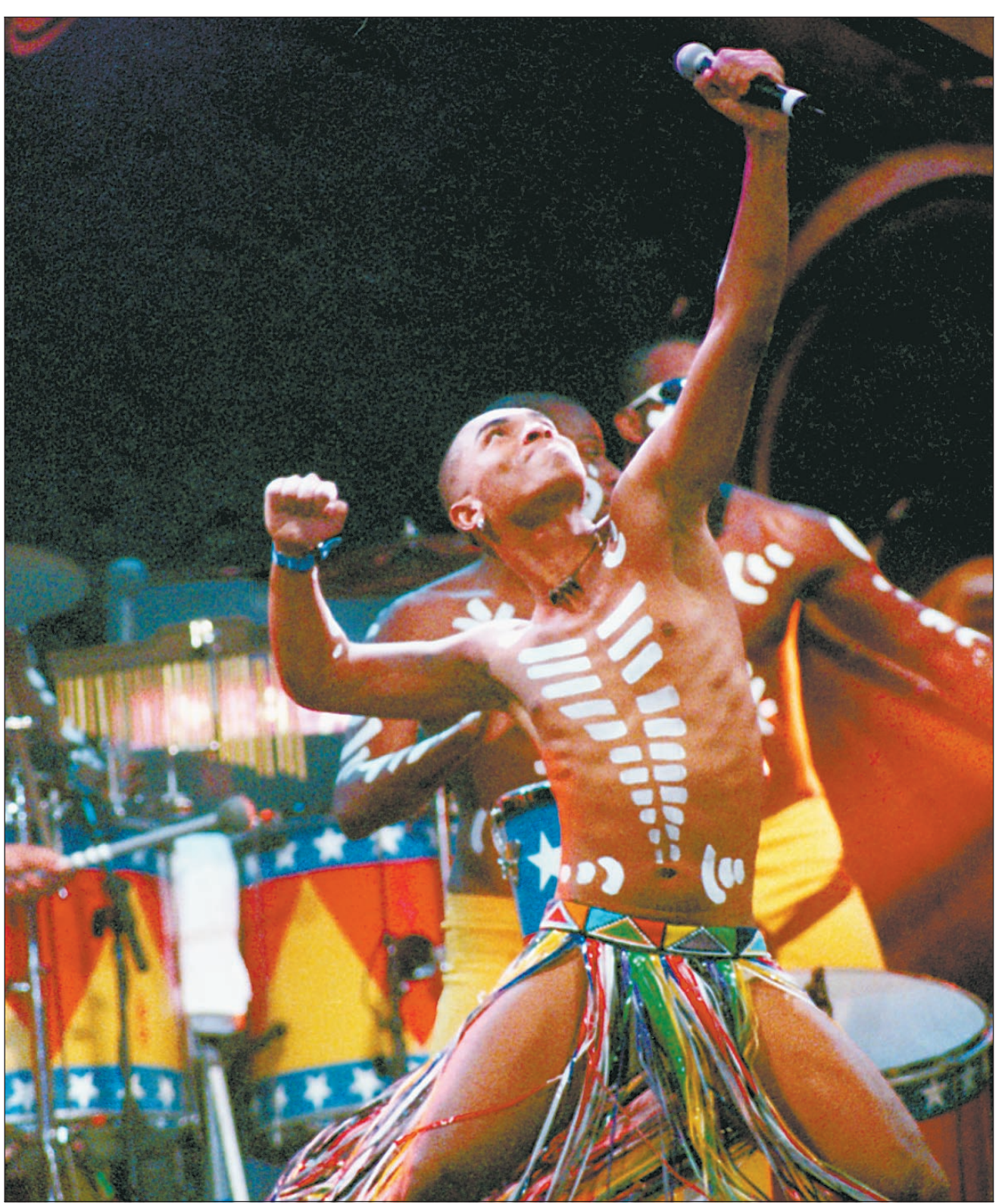


PHOTO PATRICK SANSAÇON, La Presse  
Pas moins de 125 000 personnes, selon une estimation du SPCUM, se sont massées dans les rues du centre-ville de Montréal pour danser sur les rythmes brésiliens du groupe Timbalada lors de la soirée carnavalesque du Festival international de jazz de Montréal.

## Un véritable carnaval

**JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE**  
Montréal avait des allures de Salvador de Bahia, hier soir. Question de température bien sûr - parce qu'il faisait enfin beau et chaud. Mais surtout à cause de la musique. Grand Événement de ce 21<sup>e</sup> Festival de Jazz, la formation brésilienne Timbalada a répandu « l'alérgia » dans la population, et présidé au plus gros party collectif de l'année.  
Vous avez dit un carnaval ? Ça y ressemblait beaucoup à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sainte-Ca-

therine. Des drapeaux brésiliens flottaient dans les airs ; on dansait autant que faire se peut ; des centaines de ballons de plage - gracieuseté du FIJM - rebondissaient sur l'impressionnante marée humaine.  
De mémoire, les organisateurs du Festival n'avaient pas vu pareille foule depuis le gros show du Cirque du Soleil il y a cinq ans, soit environ 200 000 personnes. Au SPCUM, on l'estimait plutôt à 125 000.  
Chose certaine, il y avait du monde. À croire que le Montréal

métro au grand complet s'était donné rendez-vous pour danser sur ces musiques carnavalesques, issues du Nordeste brésilien. Au milieu du parterre, on se trouvait cordés comme des sardines. Difficile de trouver son espace, aussi minime soit-il. Pour certains, c'était même un peu trop : avant la fin du spectacle, ils étaient nombreux à quitter les lieux faute de pouvoir trouver leur air. Comme le disait si bien le chanteur de la formation, « le jazz, pages D14 à D16 ».

**Rubriques**

Arts et spectacles D14 à D22  
- horaire télévision D18  
- horaire spectacle D22  
- jazz D14 à D16  
Bandes dessinées C5  
Boisvert Yves A5  
Bridge A18  
Décès C7  
Économie D1 à D13  
États-vous observateur B4  
Feuilleton C5  
Horoscope C4

Le Monde B1, B3 et B8  
Loteries A2 et A14  
Mode C1 à C3  
Mots croisés B4 et S10  
Mot mystère B4  
Petites annonces B4  
- immobilier B4 et B5  
- marchandises B5  
- emplois B5 à B7  
- automobile B7, C4 et C5  
- affaires D2  
Politique A16 et A17

**MÉTÉO**

Ensoleillé  
Max. 22, min. 12  
cahier Sports, page 16

http://lapresse.infinet.net

## Les vins de dépanneur: honnêtes, sans plus

**JACQUES BENOIT**  
« Vin de dépanneur » est aujourd'hui synonyme de vin médiocre, quelconque, de piquette, comme on dit de l'autre côté de l'Atlantique.  
Pour revamper l'image de la gamme offerte dans le réseau épiceries-dépanneurs (9200 points de vente), la SAQ et les firmes d'em-bouteillage viennent donc d'y ajouter cinq nouveaux vins, qui seront bientôt suivis de trois autres, portant la marque *Vin de Qualité Certifiée* (VQC).  
En septembre, leur nombre sera de 14.  
L'objectif est bien sûr de faire mousser les ventes dans ce réseau,

qui stagnent depuis une dizaine d'années, alors que celles des vins vendus en succursales ont progressé l'an dernier, en volume, de 11 %. (Chose importante à noter : les vins vendus dans les deux réseaux ne sont pas du tout les mêmes, les vins commercialisés dans les 9200 épiceries et dépanneurs étant uniquement des vins sans appellation, sauf huit vins d'appellation contrôlée vendus par la SAQ elle-même.)  
« On ne se cache pas qu'on vise une augmentation de 12 à 15 % en valeur », disait hier à La Presse Serge Racette, vice-président, exploitation de gros, de la SAQ, au Québec.  
Voir LES VINS en A2

## Guerre du tabac: Ottawa débouté

Une cour américaine rejette la plainte du gouvernement fédéral

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Ottawa a essuyé un échec cinglant dans sa guerre contre les fabricants de tabac canadiens, une cour fédérale des États-Unis ayant rejeté hier dans sa totalité sa plainte pour contrebande contre RJR-Macdonald Inc., RJ Reynolds Tobacco Holdings Inc., des sociétés affiliées et le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac.

Le gouvernement fédéral réclamait un milliard de dollars contre ces sociétés, les accusant d'avoir comploté et orchestré depuis une dizaine d'années un vaste réseau de contrebande de cigarettes vers le Canada. Ces activités, faisait valoir Ottawa, privaient le Canada d'importants revenus sous forme de taxes sur le tabac.

Hier, la Cour fédérale des États-Unis de Syracuse, dans l'État de New York, a rejeté la plainte canadienne en alléguant qu'elle n'avait pas les compétences, en vertu d'un traité existant en matière de fiscalité entre les deux pays, pour faire appliquer les lois canadiennes sur le revenu. Elle a donné raison aux

défendants qui prétendaient que la plainte canadienne ne pouvait être considérée dans le cadre de la loi américaine intitulée *Federal Racketeer Influenced and Corrupt Organizations* (RICO). En décembre 1999, la ministre de la Justice McLellan

avait annoncé en grande pompe qu'elle déposait une plainte de quelque 120 pages contre ces fabricants de tabac. Elle entendait prouver que diverses sociétés du groupe RJ Reynolds et d'autres groupes avaient escroqué

la population canadienne en comptant pour passer en contrebande du tabac au Canada. La poursuite s'en prenait également au Conseil



Anne McLellan



Allan Rock

## La licence de Beaver n'est pas renouvelée

**ANDRÉ NOËL**  
La Régie du bâtiment a décidé hier de ne pas renouveler la licence de la compagnie de pavage d'asphalte Beaver, impliquée dans la construction du viaduc du Souvenir à Laval, qui s'est effondré le 18 juin. À moins d'un miracle, c'est donc la fin de cette compagnie fondée en 1983 par Tommy D'Errico, et qui a défrayé les manchettes plus d'une fois depuis.  
Mais, comme le dit le dicton : le roi est mort, vive le roi ! La Régie du bâtiment et les autorités gouvernementales permettent à Constructions et pavage Jeskar de prendre la relève. Or, Jeskar a la même adresse (à Montréal-Nord) et le même président (Joseph Carola) que la compagnie mère de Beaver, le Groupe Devesco.

L'année dernière, Beaver a raflé des contrats sur l'autoroute des Laurentides à Laval, d'une valeur de 21,3 millions. Un premier contrat pour poursuivre le boulevard de la Concorde sous l'autoroute, plutôt qu'au-dessus, une décision très coûteuse.

Le deuxième contrat lui a été attribué pour démolir le viaduc existant du boulevard du Souvenir, même si celui-ci était encore en bon état, et pour en construire un nouveau deux fois plus large, bien que le flot de circulation n'ait pas justifié une telle dépense.

Beaver construisait aussi un viaduc à l'intersection des routes 112 et 116 à Longueuil, ainsi que des trottoirs autour du Forum de Montréal et une portion de route à



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse  
Les huit nouveaux vins : Oro de Chile blanc (11,25 \$), Noble France (12,50 \$), Beau Pays (12,50 \$), Oro de Chile rouge (11,25 \$), Tour du Baron (12,50 \$), Morgan Hill blanc (14,70 \$), Owl's Creek blanc (12,45 \$) et Morgan Hill rouge (14,70 \$).

**J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • Si loin que vous soyez, effectuez vous-même votre réservation • J'AI BESOIN DE VACANCES**

**Club Med Forfaits tout inclus** 1 sem.

Puerto Vallarta	1 098 \$	Destinations primeurs	
Cancun	1 199 \$	Guadeloupe	999 \$
Puerto Plata	849 \$	Martinique	999 \$
Varadero	1 059 \$	Sandals	1 429 \$
Ste-Lucie	1 639 \$		
Nassau	1 779 \$		

**Voyagez Royalement avec ROYAL**

Paris	529 \$
Guadeloupe	499 \$
Martinique	499 \$
Haiti	359 \$
Lyon	789 \$
Toulouse	789 \$
Fort Lauderdale	359 \$
Orlando	359 \$

**Boucanier 1 599\$**  
**Caravelle 1 689\$**  
**Cancun 1 549\$**

**www.multivoyages.com**  
Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221  
En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes

## Suites de la une

# La licence de Beaver n'est pas renouvelée

LA LICENCE / Suite de la A1

Sainte-Anne-des-Plaines. Chaque fois, la compagnie était le plus bas soumissionnaire.

Mais il faut croire que les soumissions n'étaient pas assez élevées, car le Groupe Devesco s'est placé sous la Loi de la protection de la faillite en février. Du même coup, sa filiale Beaver n'a pu prouver sa solvabilité devant la Régie du bâtiment et renouveler sa licence qui expirait le 17 février.

La Régie et la Commission de la construction du Québec ont tergiversé pendant plus de quatre mois, laissant Beaver continuer à faire ses travaux même si elle ne payait pas ses cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (la CSST a une créance de 235 000 \$, qu'elle est sûre de perdre).

Beaver a accumulé des retards dans le chantier du boulevard de la Concorde, si bien que le maître d'oeuvre, la Ville de Laval, lui a signifié des pénalités de 600 000 \$. Selon l'ingénieur-conseil Dessau-Soprin, Beaver se traînait aussi les pieds dans la construction du viaduc du Souvenir.

Ainsi, les poutres ont été installées entre le 3 et le 6 mai. Un mois et demi plus tard, elles n'étaient toujours pas solidifiées par du béton : 16 poutres sont tombées le 18 juin, entraînant la mort d'un automobiliste.

Le 21 juin (par hasard, le jour même où *La Presse* a demandé de voir la licence de construction de Beaver), la Régie du bâtiment a donné 10 jours à la compagnie pour répondre à ses critères de solvabilité. Le délai expirait lundi en fin de journée. Hier, la Régie a signifié à Beaver qu'elle ne renouvelait pas sa licence.

Des inspecteurs de la Commission de la construction du Québec (CCQ) se sont rendus sur ses chantiers pendant la journée. La CCQ a aussi envoyé des avis par voie de huissier au Groupe Devesco, à Beaver, à Jeskar, à Transport Québec et à la London Garantie, qui assure la caution des contrats, avisant tout le monde que les licences et les cartes de compétence sont... obligatoires.

Beaver a deux jours pour suspendre ses travaux. En pratique, ce ne sera pas nécessaire. La London Garantie a décidé de confier les contrats de Beaver à Jeskar, une compagnie soeur qui détient encore une licence jusqu'au 6 août. « La Régie n'a pas d'autre choix que d'accepter la décision de la London Garantie », a indiqué Marjolaine Perrault, attachée de presse de la ministre du Travail, Diane Lemieux.

Lorsque les contrats seront terminés, Beaver sera liquidée ou vendue. Mario D'Errico, le fils de Tommy, a dit à *La Presse* qu'une banque sioux des États-Unis était peut-être intéressée à devenir son partenaire.

Ce ne serait pas la première fois que Beaver brasserait des affaires avec des entrepreneurs autochtones. En 1993, la compagnie obtenait des contrats sans appel d'offre de 86 millions de dollars de la compagnie Cris Construction et de la Société d'énergie de la Baie James pour construire des routes en territoire cri.

Cette affaire avait remué l'Assemblée nationale, tout comme les modifications au zonage des terres agricoles à Laval quelques années plus tôt. À l'époque, Tommy D'Errico était trésorier du Parti libéral du Québec. Il avait acheté des terrains que le gouvernement libéral de Robert Bourassa avait ensuite exclus du zonage agricole. M. D'Errico avait eu le privilège de rencontrer le président de la Commission de protection du territoire agricole. Il avait ensuite démissionné de son poste de trésorier du PLQ.

# Guerre du tabac: Ottawa débouté

GUERRE / Suite de la A1

canadien des fabricants des produits du tabac (CCFPT), un lobby qui représente trois manufacturiers canadiens, pour avoir délibérément, toujours selon Ottawa, mis les autorités canadiennes sur une fausse piste en blâmant le crime organisé pour la contrebande, alors que RJR, représenté au conseil d'administration du CCFPT, mettait sur pied au même moment une société fantôme aux États-Unis pour tromper les enquêteurs.

À l'époque, la ministre et procureure générale Anne McLellan, le ministre de la Santé Allan Rock et celui du Revenu, Martin

Cauchon, affirmaient vouloir démontrer que les compagnies en question retiraient des centaines de millions de dollars de la contrebande de produits du tabac alors que le gouvernement canadien subissait des dommages importants, y compris les coûts massifs d'exécution de la loi pour contrer la contrebande.

La procureure générale avait expliqué aussi qu'elle intentait cette action en justice aux États-Unis parce qu'une grande partie des activités illicites alléguées avaient été perpétrées dans ce pays, qu'un bon nombre de parties en cause y résidaient et que beaucoup de témoins et de documents se rapportant à l'affaire s'y trouvaient.

La décision de la cour américaine met le Canada dans une position délicate puisque le jugement de la cour de Syracuse refuse d'aller plus loin que la loi RICO et de considérer les plaintes canadiennes sous l'angle du *Common Law*. Ottawa avait engagé pour défendre ses intérêts la prestigieuse firme d'avocats de Chicago Bartlit, Beck, Herman, Palenchar & Scott. Au premier mai dernier, le ministère de la Justice avait déjà versé 3,76 millions de dollars à cette firme.

Le gouvernement fédéral a le loisir d'aller en appel. Il fera connaître sa décision après avoir examiné en détail le jugement de la cour américaine.

# Un véritable festival

UN VÉRITABLE / Suite de la A1

bien Yogi Berra : « Nobody goes there anymore, it's too crowded. »

« Je pense qu'ils n'avaient pas prévu autant de monde, lance Salvatore un peu déçu en marchant vers sa voiture. Ils auraient dû faire ça au Stade olympique. »

« Le concert n'est pas un problème, mais il n'y a tout simplement pas de place pour danser, lance Philippe, vêtu d'une longue djelaba. Il faudrait raser la ville et après faire un show !! »

Le concert n'était pas un problème, en effet. Bien sûr, on aurait pu souhaiter mieux. On aurait pu souhaiter que le groupe se produise en paradant dans les rues, comme le veulent les vrais Carnavals brésiliens. C'eût été original et de circonstance. Cela dit, le party n'en fut pas moins réussi.

Superbement huilée, la machine Timbalada s'éclate dans un feu roulant de rythmes, de danses et de chansons. Cette formation n'en n'est manifestement pas à sa première performance. Sur scène, deux chanteurs (Denny et Ninha Brito) et une chanteuse (Amanda Santiago) se relaient au micro sans temps mort. Derrière eux, une quinzaine de

musiciens et percussionnistes bariolés battent la cadence dans un fatras de congas afro-brésiliens. Tout ce beau monde déploie un impressionnant arsenal d'influences musicales. On passe de la samba au reggae supersonique, du ska au hard rock métissé, de la *axé music* (on prononce « aché ») typiquement bahianaise à des couleurs plus salsa. Sans oublier les trois scènes satellites, qui accueillent ponctuellement des groupes de danseurs (vaguement Club Med, disons-le) et des projections géantes sur la paroi de l'Hôtel Wyndham.

Le festival avait pensé à tout pour garantir le succès de l'opération. À notre connaissance, le son n'avait jamais semblé aussi bon qu'hier soir. Gracieuseté d'un système de son ultrasophisticé (de conception française, pour ceux que ça intéresse) on entendait bien jusque derrière la Place des Arts - ce qui était loin d'être le cas au Grand Événement de 1999. Six écrans géants étaient disposés aux quatre coins du site afin de favoriser la vue générale. Innovation majeure : on avait également installé huit écrans vidéo en forme d'octogone au dessus de la scène, pour permettre de bien voir de tous les angles. Le système existait déjà l'an dernier, mais à cause du vent, on ne l'avait pas utilisé.



PHOTO PATRICK SANSAÇON, La Presse

Un membre du groupe Timbalada.

# Les vins de dépanneur: honnêtes, sans plus

LES VINS / Suite de la A1

sujet des ventes de 211,7 millions de dollars faites dans ce réseau l'an passé.

Qu'est-ce donc que cette marque, ou label, VQC ? Et que valent les huit vins présentés sous cette marque, soit trois blancs et cinq rouges, qu'on y trouve ou y trouvera sous peu ?

La marque VQC est, en bref, une création de la SAQ elle-même, que celle-ci a attribuée jusqu'à maintenant à 14 vins sans appellation, choisis parmi la centaine d'échantillons que lui ont soumis les deux firmes d'embouteillage actives au Québec, Vincor et la Maison des Futailles (dans laquelle, soit dit en passant, la SAQ a elle-même une participation de 35 %).

Le mode de sélection : les échantillons furent dégustés à l'aveugle par un panel de 11 membres, et, pour être accepté et donc avoir droit au titre de VQC, un vin devait l'être par huit membres sur 11 du jury.

Et c'est en se fondant sur le niveau qualitatif de « 10 à 15 vins qui se vendent bien dans les succursales » qu'ont été établis les critères de sélection, explique M. Mario Le-

compte, directeur principal, gestion de la qualité, de la SAQ.

« On ne voulait pas des vins du niveau Mouton-Cadet, on voulait une gamme variée, on voulait des vins qui allaient plaire », dit-il.

Des 14 vins choisis jusqu'ici, cinq, tous de la Maison des Futailles, sont déjà disponibles, quoique la distribution soit toujours en cours, et trois autres, de Vincor, le seront à partir du 17 juillet. Et en septembre, les 14 autres ont été embouteillés et distribués. « Le battage publicitaire va être en septembre. Il va y avoir une campagne musclée, dit M. Serge Racette. On veut vraiment positionner ces vins-là. »

Les prix, eux, vont de 11,25 \$, toutes taxes comprises, pour les deux vins du Chili, blanc et rouge (Oro de Chile, de la Maison des Futailles), à 14,70 \$ pour le blanc et le rouge Morgan Hill (Vincor), de Californie.

L'auteur de ces lignes a goûté les huit vins en question hier matin... dont sept qui portent également la mention « vin de cépage », sans que le cépage en question soit mentionné, la chose étant interdite par la loi de la SAQ. L'exception : le blanc Owl's Creek, d'Australie (12,45 \$), de Vincor, où elle ne figure pas.

En bref : tous sont des vins honnêtes, sans défaut, mais sans qu'ils soient remarquables, ceux de Vincor, le Owl's Creek et les deux Morgan Hill, le blanc et le rouge, étant très boisés.

Des rouges de la Maison des Futailles, le meilleur est sans doute le Tour du Baron, manifestement élaboré avec du Cabernet Sauvignon (12,50 \$), suivi du Beau Pays (12,50 \$).

Le Oro de Chili blanc, lui (11,25 \$), plutôt léger, correct, est de toute évidence un vin de Sauvignon blanc, quoique son caractère soit peu marqué.

Le réseau épiceries-dépanneurs fait face, toutefois, à un concurrent terriblement féroce. À savoir... les 340 succursales de la société d'État, lesquelles, pour les mêmes prix ou à prix inférieur, offrent beaucoup de vins de meilleure qualité que ces vins dits VQC.

Le phénomène sur lequel table toutefois la SAQ, comme le montre un sondage CROP datant du début 99 : la majorité des consommateurs ne mettent les pieds dans une de ses succursales qu'une fois toutes les trois semaines, mais franchissent la porte de l'épicier ou du dépanneur 2,2 fois par semaine.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272  
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070  
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 4-3-7

à quatre chiffres : 5-9-6-5

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maison neuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;

■ à Saint-Eustache: organisée par les employé(e)s et les citoyen(ne)s de la Ville de Saint-Eustache conjointement avec les Hebdo l'Éveil et La Concorde, École secondaire des Patriotes, 99, rue Grignon, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 800 donneurs .

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Oka 10 ans plus tard

■ « Quand tu regardes en arrière, c'est bien facile de dire à quelqu'un t'aurais dû faire ça au lieu de ça », dit l'ex-maire d'Oka, Jean Ouellet, qui a accepté de faire un retour en arrière lors d'une entrevue à *La Presse* pour discuter des événements qui ont conduit à la crise de l'été 1990. Celui qui a été accusé d'être l'unique responsable de ce qui c'est produit, reproche aux gouvernements de l'avoir laissé tomber. Ne manquez pas le récit de l'entrevue demain dans *La Presse*.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

**Achetez-vous plus souvent votre vin au dépanneur avec l'arrivée de la marque Vin de Qualité Certifiée distribuée par la SAQ ?**

Êtes-vous en accord avec la décision du gouvernement du Québec de verser une nouvelle subvention de 13,9 millions à l'Hippodrome de Montréal ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 22 %

Non: 78 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

# Actualités

## Escalade de violence dans les gangs de rue haïtiens

HUGO DUMAS

À l'est du boulevard Pie-IX, le gang de rue des Bo-Gars sévit. À l'ouest, c'est le territoire jalousement protégé par la bande des Crack Down Posse (CDP). Ces deux clans de jeunes d'origine haïtienne ne peuvent se blâmer. Quatre fusillades ont éclaté dans le nord-est de l'île de Montréal depuis la Saint-Jean-Baptiste et deux jeunes hommes y ont laissé la vie.

La police de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas encore établi de lien direct entre ces quatre événements sanglants, qui s'apparentent toutefois à une série de règlements de comptes entre gangs rivaux. « La façon de faire ressemble à du travail de gang de rue : des *drive by shooting* », dit le commandant André Bouchard de la section des crimes majeurs du SPCUM.

L'été s'annonce-t-il particulièrement chaud dans les rues de Saint-Michel et de Montréal-Nord ? « Il n'y a pas plus d'événements violents, mais il n'y en a pas moins. C'est simplement qu'ils sont arrivés dans une courte période de temps », précise le commandant Bouchard.

Chose certaine, la police affichera bien ses couleurs au défilé de la Carifesta — une grande fête antillaise — qui se mettra en branle samedi, à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Guy. Pendant le défilé de 1993, un adolescent de 15 ans a ouvert le feu sur la foule, blessant quatre badauds.

André Durocher, commandant de la section des communications du SPCUM, n'a pas révélé hier le nombre exact de policiers qui patrouilleront aux abords du défilé de la Carifesta.

« Je ne pense pas qu'il y aura d'événements violents. C'est certain que quelqu'un peut faire un geste stupide, mais je pense que nos problèmes sont choses du passé », dit le vice-président de la Carifesta, Warren Lewis.

Depuis le 24 juin, les balles sifflent anormalement dans le nord-est : vers 4h ce jour-là, deux jeunes hommes ont été criblés de projectiles à l'angle de la rue d'Amos et de l'avenue Balzac. Ils s'en sont tirés. Quatre jours plus tard, Okenson Charles, 22 ans, membre du gang des Bo-Gars, a été abattu dans la cour arrière d'un immeuble à logements de la rue Pascal, au coin de l'avenue Monty, toujours à Montréal-Nord.

Moins de 24 heures plus tard, Jean Moïse Haspilair, 29 ans, a été blessé grièvement par balles à l'angle de la rue Saint-Zotique et du boulevard Viau. Puis vendredi, Emmanuel Augustin, 23 ans, est mort, vers 14h, après avoir été atteint de plusieurs projectiles d'arme à feu alors qu'il était sur le balcon d'un appartement de la 40<sup>e</sup> Rue, près de la 24<sup>e</sup> Avenue, dans Saint-Michel.

Emmanuel Augustin n'est fiché à aucun endroit par le SPCUM. « Mais il se trouvait avec un membre d'un gang de rue au moment de l'attaque », souligne le sergent-détective Bertrand Taillefer, qui scrute les gangs de l'Est depuis huit ans.

Dimanche, Patrick Moïse, 30 ans, et Stanley Beaucicault, 28 ans, que le SPCUM associe aux Bo-Gars, ont été accusés du meurtre d'Augustin. « Moïse a déjà fait sept ans de prison pour le meurtre d'un jeune gai en 1989 », dit le commandant Bouchard.

Les Bo-Gars et les CDP sont composés de jeunes de 15 à 28 ans qui se livrent notamment à des hold-up et à de la vente de drogue, indique la police. « Parfois, il y a des Blancs qui s'y greffent, mais les Bo-Gars et les CDP sont composés en grande majorité d'Haïtiens. Ils se battent pour un territoire », dit le sergent-détective Taillefer.

Plusieurs gangs satellites gravitent autour des Bo-Gars, dont les Dope Squad, les Brooklyn Action et les Bad Boys, dit le sergent-détective Taillefer. Il y aurait une vingtaine de bandes actives dans l'Est, selon lui.

Jean-Philippe Guillaume, alias Ti-Kid du duo hip-hop Sans Pression, regrette que toute la communauté haïtienne soit éclaboussée par les actes d'une poignée de ses membres. « Les médias prennent ça et déforment la réalité. Les Haïtiens ne font pas que des mauvais coups et ce ne sont pas tous des ratés. Tu ne peux pas mettre tout le monde dans le même panier », dit le jeune Haïtien de 23 ans.

« Moi, je me suis toujours arrangé pour ne pas me mêler aux gangs de rue. J'ai fui les parasites et je me suis trouvé une porte de sortie : la musique. Là, je dis à la relève de rester *real* et de ne pas s'embarquer dans des *bad deals* », dit Ti-Kid.



PHOTO RÉMILÉMÉE. La Presse

Sandrine Demers, du Berger Blanc, observe le python royal qui a rendu une visite surprise à un couple de la rue Plessis, lundi soir.

## Des serpents dans Montréal

### Trois reptiles donnent une belle frousse à quelques citoyens

MARIE ALLARD

Il y a des serpents dans les rues de la ville ces jours-ci, et ce n'est pas sous la forme de sacs à main ou de bottes en peau de python. Pas moins de trois de ces reptiles, bien vivants, ont été capturés lundi, après avoir donné la frousse à quelques Montréalais.

Liette Boisvert et Philippe Soucy s'apprétaient à aller au lit, lundi soir, quand ils ont entendu du bruit dans leur appartement de la rue Plessis. « Un pot à crayons est tombé d'une tablette de la bibliothèque, raconte M. Soucy, et j'ai cru que c'était la faute d'un de mes chats. » En se penchant pour ramasser le dégât, le comédien est plutôt tombé sur... un serpent.

« Je pensais que c'était un jouet, alors j'ai voulu le prendre, explique-t-il. Quand la bestiole s'est mise à bouger, j'ai fait le saut ! » Après avoir mis un panier sur le python royal, le couple du quartier Centre-Sud a appelé le 911. « Le serpent s'est endormi, de poursuivre Philippe Soucy, mais nous avons mis des planches sur le panier pour être certains qu'il ne s'évade pas. » Les policiers du

poste 22 et le refuge le Berger Blanc sont intervenus pour débarrasser le couple de son nouveau colocaire, une « bestiole » de près de quatre pieds.

Le même soir, vers 22h, un témoin qui passait devant les raffineries de Petro-Canada, dans l'est de Montréal, a eu, lui aussi, toute une surprise. Les passagers d'une auto auraient, sous ses yeux, jeté dans la rue un python réticulé de huit à neuf pieds. Les policiers du SPCUM, appelés sur les lieux, n'ont pu que « faire respecter un périmètre de sécurité afin de protéger les citoyens », a indiqué l'agent Stéphane Tessier. Le Berger Blanc a ensuite capturé l'imposant reptile.

Un peu plus tôt, vers 16h25, c'est un serpent de deux pieds, de type « corn snake », qui avait été récupéré alors qu'il se baladait, rue Co-

loniale. Selon Claude Joly, directeur des opérations du Berger Blanc, la propriétaire du serpent était sans nouvelle de son protégé depuis quelque temps déjà. Elle avait mis un avis de recherche dans un dépanneur des environs et a pu récupérer l'animal hier matin, sans frais, au Berger Blanc.

**Pas de quoi s'inquiéter**

Le constable Serge Maison-neuve, du poste de quartier 49, n'a jamais vu pareille situation. « En 27 ans et demi de métier, il m'est arrivé de recueillir des serpents dans les maisons, mais pas dans les rues ! » Pourtant, Claude Joly ne croit pas qu'il faille s'inquiéter de ces nouveaux touristes estivaux. « Les déménagements occasionnent une augmentation de chats et de chiens abandonnés, note-t-il, mais pas de serpents. » Les reptiles sont donc retrouvés dans la ville tout au long de l'année. Le Berger Blanc en a reçu pas moins de huit en février.

Quant à la provenance des bêtes, elle reste obscure. « En vertu du Code criminel, il est interdit d'abandonner un animal », note Claude Joly. Les propriétaires sans scrupule qui jettent leur serpent à

la rue devraient plutôt contacter le Berger Blanc, qui recueille les animaux de toutes espèces pour 5 \$. Pour expliquer la présence d'animaux en cavale, il reste également les vols et les fugues.

**Deux réfugiés en cage**

Le visiteur nocturne de M. Soucy ainsi que son compère de l'est de Montréal sont toujours au refuge de la rue Henri-Bourassa. Leurs propriétaires n'ont qu'à s'y rendre pour qu'ils réintègrent leur foyer. Si le python royal de la rue Plessis, un serpent vendu en animalerie pour une centaine de dollars, est un animal docile qu'on peut apprivoiser, le grand python réticulé trouvé à Pointe-aux-Trembles est plus dangereux. Heureusement, « ce n'est pas tout le monde qui veut acheter une bibitte de neuf pieds de long », indique le directeur des opérations du Berger Blanc. Il faudra donc le donner à un jardin zoologique ou au Biodôme si personne ne le réclame. Ou l'euthanasier, quitte à en faire ensuite une paire de bottes, pour qu'il puisse continuer à se promener dans les rues de Montréal...

## Un ours capturé dans le parc de Valcartier

La Presse et PC VALCARTIER

Un ours noir a été capturé hier après-midi dans le parc de la base de Valcartier, où la biathlioniennne Mary Beth Miller a été retrouvée morte dimanche dernier. On ignore pour l'instant s'il s'agit bien de la bête qui aurait attaqué la jeune femme.

Le plantigrade, dont on ne connaît pas le sexe pour l'instant, a été transporté chez un vétérinaire, dans le but de procéder à des expertises afin de déterminer s'il correspond à la taille de l'animal qui a mordu au cou la biathlioniennne de 24 ans.

L'ours capturé hier était calme et ne manifestait pas de signe d'agressivité.

Au cours d'un point de presse hier, Norman Saindon a avoué être l'unique agent de la faune affecté à la capture de l'animal. M. Saindon a disposé une sixième cage hier sur le territoire de l'ours, tandis que cinq militaires patrouillaient ce secteur de la base militaire.

Le centre d'entraînement Myriam-Bédard a été fermé et une route a été bloquée.

Avant de s'en prendre à l'ahtlète de Yellowknife, cet ours a pris en chasse deux militaires qui circulaient à vélo, le 16 juin dernier. Les

autorités militaires ont alors prévenu les agents de la faune qui ont installé une première cage. En vain.

L'autopsie du corps de Mary Beth Miller sera effectuée à Montréal aujourd'hui.

Un autre incident du même type avait provoqué la mort tragique du jeune Danny Anderson, en juillet 1983, dans la réserve faunique La Vérendrye, qui n'a plus connu de problèmes avec les ours depuis.

Les problèmes viennent plutôt des campeurs qui nourrissent les ours, explique Norbert Potvin, directeur de cette réserve de 13 600 km carrés partagée entre l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais. « Une fois que l'ours a goûté à la nourriture qu'on lui offre, il ne repart pas, dit-il. On demande aux gens de ne pas les nourrir. »

M. Potvin se souvient de la nuit du 8 juillet 1983 où Danny Anderson, 12 ans, a été tiré de sa tente et tué par un ours noir. L'adolescent participait à une expédition de canot-camping avec un groupe de la région d'Ottawa. Les huit garçons et leurs trois guides dormaient près du lac Canimina, une zone plus sauvage du centre de la réserve.

L'ours s'est aventuré à deux reprises près des tentes avant de déchirer celle de la victime et de la

traîner. « L'animal avait été capturé quelques jours après », se souvient M. Potvin. Du moins l'ours qu'on croyait responsable de l'attaque, car il était impossible d'en avoir la certitude.

« Depuis 1983, on n'a même pas eu un accident », insiste le directeur. Quand des ours s'aventurent trop près des zones de camping, on les prend en cage et on les déplace, comme le font un peu partout au Québec les agents de conservation.

En ce temps de l'année, note M. Potvin, les indésirables sont souvent plus nombreux près des zones de camping. Les ours ont passé le printemps à manger des feuilles de tremble et à capturer du poisson dans les frayères, mais ils attendent encore les petits fruits sauvages. « Les bleuets et les framboises ne sont pas mûrs, explique-t-il. Les ours ont tendance à s'approcher. »

Les agents de conservation de la région de Québec qui ont exploré la zone de Valcartier où Mary Beth Miller, a été tuée, dimanche, ont toutefois observé que cet endroit offrait aux animaux une nourriture abondante (feuillage, insectes et fraises des champs). C'est pourquoi ils privilégient plutôt l'hypothèse d'une mère qui a cru ses petits menacés ou d'un animal rendu agressif par une blessure.



PHOTO REUTERS

Norman Saindon a avoué être l'unique agent de la faune affecté à la capture de l'ours. M. Saindon a disposé une sixième cage sur le territoire de l'animal, tandis que cinq militaires patrouillaient ce secteur de la base militaire.

# La GRC saisit 5 tonnes de tabac égyptien

ANDRÉ CÉLIOT

Déjà débordée par le trafic de cigarettes entre le Canada et les États-Unis, la Gendarmerie royale du Canada vient de mettre au jour un réseau qui faisait entrer clandestinement de pleins conteneurs de tabac en provenance d'Égypte.

Cette première grosse saisie de tabac égyptien dans l'histoire du pays est loin d'être banale : 11 000 kilos. En incluant les droits de douanes et d'accise normalement dus, on parle d'un lot évalué à 425 000 \$.

En perquisitionnant des entrepôts de Saint-Timothée, près de Valleyfield, et Saint-Jean-sur-Richelieu, les policiers fédéraux ont aussi retrouvé un stock considérable de produits alimentaires obtenus par des fraudes de près de quatre millions commises en Ontario et en Californie.

Trois membres d'une même famille d'immigrants égyptiens qui vivent au Québec depuis au moins deux ans — en l'occurrence un père et ses deux fils — sont soupçonnés d'être les principaux leaders de cette filière.

L'enquête de la GRC avait été entamée il y a neuf mois à la suite de la découverte, dans les régions de Toronto et London, en Ontario, de nombreux paquets de tabac égyptien ne portant pas les timbres fiscaux qu'appose généralement Douanes Canada pour ce genre de

produits d'importation. En poussant plus loin leurs recherches, les policiers fédéraux ont constaté qu'une entreprise de Brossard importait effectivement l'exotique tabac du Caire, mais qu'elle évitait de payer toutes les taxes en faisant croire qu'il s'agissait de mélasse ou d'aliments variés.

« Il n'est pas illégal d'importer du tabac, mais ce l'est de ne pas payer les lourdes taxes qui s'y rattachent », de faire remarquer le sergent Normand Houle, de la GRC, tout en précisant que les droits de port du tabac équivalent à 80 % de son prix d'achat. Dans le cas des 11 000 kilos saisis, les suspects auraient édulé quelque 335 000 \$ en taxes.

En sachets, en boîtes et même en pots, le tabac était surtout revendu dans des cafés et des dépanneurs de l'Ontario, des secteurs où l'on retrouve une forte concentration d'immigrants égyptiens. Ce tabac aux arômes diverses (pomme, menthe, abricot, etc.) se fume à l'aide d'une pipe à eau. On ne sait s'il procure une sensation spéciale, mais chose certaine, il dégage une odeur savoureuse.

L'enquête a aussi permis la confiscation de caisses de pots d'olives, de sacs d'amandes, de levure, d'épices et de contenants d'eau payés avec des chèques sans provision à des producteurs et grossistes de la région de York, en Ontario, et de Fresno, en Californie. Il a fallu pas moins de cinq camions-remorques pour transporter le tabac et toutes les autres marchandises saisies dans un lieu sûr de la GRC.



Un exemplaire des boîtes de cigarettes égyptiennes saisies par la GRC.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

# L'exode des chevaux

Faudra-t-il que le dernier amateur de courses de chevaux casse sa pipe pour que Québec arrête de pomper de l'argent public vers une petite clique de propriétaires de chevaux ?

Cette fois, le gouvernement du Québec avance 13,9 millions à cette « industrie » sans avenir et à la recherche d'un présent.

C'est beaucoup de foin, 13,9 millions. C'est beaucoup de gens qui travaillent pour payer autant d'impôt parti en pommes de route.

Ce n'est pas pour rien qu'on entend des grands « Hihihihan » dans les écuries, ces jours-ci. Ça rigole à se décrocher la crinière.

Pour quoi, au juste, 13,9 millions ? Certainement pas pour le tourisme. Aucun mammifère ne traverse les frontières du Québec pour venir aux courses de chevaux à Montréal. Peut-être deux, trois poissons au plus.

Pour « positionner » Montréal en Amérique du Nord, peut-être, comme on le prétend en parlant du sport professionnel ? Malheureusement, personne au Wisconsin n'a remarqué la belle deuxième place de SOS Napoleon, il y a deux semaines.

Il y aurait bien l'industrie pharmaceutique, vu les injections d'encouragement qui ont eu cours dans l'industrie, mais c'était il y a bien, bien longtemps, les écuries ont été nettoyées, n'est-ce pas ?

C'est encore une fois sous prétexte de sauver des emplois. Certains disent 3500, d'autres 5500.

Si au moins c'était pour augmenter le salaire des palefreniers. Mais non. C'est pour les « hommes à chevaux », comme ils disent. Ils font pitié, les éleveurs de chevaux. Les bourses sont tellement plus élevées en Ontario et aux États-Unis, que l'on assiste à une sorte d'exode des chevaux, disent-ils.

Et nous, les ânes, on paie. On ne nous demande pas notre avis, remarquez. Et comme d'habitude on fait ce

genre d'annonce juste après la Saint-Jean. Hihihihan.

Il n'est pas nécessaire de demander l'avis de qui que ce soit, en réalité. Les gens ont voté. Massivement. Avec leurs pieds et leurs sabots. Ils sont sortis des hippodromes depuis longtemps.

L'Hippodrome de Montréal (Blue Bonnet) affirme attirer 1,5 million de visiteurs par année. De

ce chiffre qui sent les stéroïdes anabolisants, on tire la conclusion que l'hippodrome attire plus de personnes que le Jardin botanique ou le Biodôme.

C'est faux. On ne va pas au Biodôme 50 fois par année. Tandis que les courses de chevaux sont le fait d'un petit groupe d'habités qui viennent et reviennent très souvent. La clientèle ne se renouvelle d'ailleurs pas et les jeunes (moins de 50 ans !) sont difficiles à repérer dans les environs.

■ ■ ■

Les 13,9 millions de Québec seront donc versés en bourses. Les bourses, c'est ce qu'un propriétaire de cheval gagnant empoche. Le SONACC a distribué l'an dernier 19 millions en bourses dans les quatre hippodromes du Québec. On va donc passer cette année à quelque 33 millions.

Vous ne connaissez pas la SONACC ? C'est la Société nationale du cheval de course. Elle s'appelait avant la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux. Mais « industrie », ce n'est pas assez humain, alors on a décidé de recentrer l'attention sur l'animal. On a songé un temps à l'appeler la « Société d'encouragement du cheval de course », ce qui aurait été plus pathétique, mais combien plus honnête.



Yves  
BOISVERT

Enfin, toujours est-il que la SONACC est dirigée par un monsieur fort sympathique qui se nomme Constant Bergeron. C'est un ancien dirigeant de Provigo. Il habite Jonquière, a 69 ans et travaille bénévolement à Montréal pour promouvoir sa passion.

Il y croit, M. Bergeron. Il veut être « positif ». Mais comme il dit si bien, il y a « un débat de so-

ciété à faire ». Les gens de courses ne « veulent pas de cadeau », mais simplement les moyens de créer des emplois devant la concurrence ontarienne, dit-il.

C'est que voyez-vous, en Ontario, le gouvernement a décidé d'incorporer les casinos aux hippodromes. Toutes les machines à sous sont dans les hippodromes. Qui font des affaires d'or : les gens sont en quelque sorte contraints de s'y rendre pour parier légalement.

Au Québec, au contraire, les casinos et surtout les machines vidéo-pokers de Loto-Québec, dont on compte 15 000 exemplaires un peu partout, ont tué l'industrie des courses.

Québec a rentré 400 machines dans les quatre hippodromes, ce qui a sauvé les meubles, mais guère plus. Mais qu'y peut-on ? Faut-il donner aux hippodromes le monopole du pari au Québec ? C'est une forme de respirateur artificiel. Mais évidemment, si on plaçait tous les guichets automatiques et les boulangeries dans les hippodromes, ça leur donnerait un sacré coup de pouce.

Il s'est parié 239 millions dans les hippodromes l'an dernier au Québec... et la SONACC, après des années dans le rouge, a finalement dégagé un profit de... 1 million !

La grosse misère. Et 84 des 239 millions ont été pariés dans les machines à sous. Machines à sous qui, grâce à une entente avec Loto-Québec, rapportent deux fois plus que pour les propriétaires ordinaires dans les bars ou les restaurants. Sans les 11,6 millions tirés de Loto-Québec l'an dernier à travers cette entente « temporaire », la SONACC aurait donc perdu plus de 10 millions.

Et l'on n'a pas parlé des 25 millions dépensés pour l'amélioration de la piste, de la vente des terrains par la Ville de Montréal au coût de 15 millions (alors que Montréal les a acquis de Campeau pour 59 millions), ni du fait que la SONACC fonctionne hors taxe et que les propriétaires de chevaux utilisent leurs bêtes comme abri fiscal en déduisant les pertes.

■ ■ ■

Un débat de société ? Pourquoi un débat de société ? Il est fait, le débat : les gens ne sont pas intéressés. C'est triste, ils sont jolis les chevaux, je sais que vous les aimez, M. Bergeron. Mais il n'y a pas assez de gens pour les voir courir. On veut débattre de quoi ?

Pourquoi, en dehors de toute raison culturelle, touristique ou sociale, le gouvernement choisirait-il de prendre l'argent dans les poches des gens pour leur imposer un loisir dont ils ne veulent pas ?

On n'a pas le choix, rien qu'un peu, des bonnes façons de dépenser l'argent, dans ce pays ? Tenez, on dira que je suis démagogique, mais qu'importe : les enfants qui attendent des mois sur les listes d'attente de la DPJ avant d'être entendus, même si leur signalement a été jugé suffisamment sérieux pour être retenu. Ils n'ont pas de relationnistes, pas de lobbyistes capables de faire brailer les cabinets de ministres.

yboisver@lapresse.ca

## Le système de santé canadien louangé

Presse Canadienne  
VICTORIA

En dépit des crises qu'il traverse, le système de santé canadien « donne de plus en plus l'impression que le système américain est dément », soutient la rédactrice en chef du prestigieux *New England Journal of Medicine*.

Lors d'une conférence prononcée à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association médicale de la Colombie-Britannique, le docteur Marcia Angell a dit défendre depuis toujours le bien-fondé du régime d'assurance-maladie au Canada.

« Les États-Unis sont le seul pays développé à offrir des soins médicaux en fonction de la capacité de payer plutôt que selon les besoins », a commenté le Dr Angell.

Selon elle, les problèmes inhérents au système canadien, tels les listes d'attente dans les salles d'urgences, sont plus faciles à résoudre que ceux qu'elle observe aux États-Unis.

« Votre système fonctionne bien, a-t-elle dit. Il ne s'agit pas de problèmes impossibles à régler : il vous faut seulement plus d'argent. »

## La Conférence de Durban sur le sida risque de se dérouler dans la controverse

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

À quelques jours de l'ouverture de la 13<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida, en Afrique du Sud, 5000 médecins et chercheurs de plus de 50 pays viennent de publier un manifeste visant à mettre un terme à la controverse entourant la cause de cette maladie épidémique.

L'objectif des signataires, parmi lesquels figurent 11 lauréats du prix Nobel, est de réfuter une fois pour toutes les prétentions d'une « minorité bruyante de personnes qui continuent à nier que le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) provoque le sida ».

Appelée Déclaration de Durban, du nom de la ville où se déroulera la Conférence du 9 au 14 juillet, le manifeste sera publié dans le numéro de demain de l'influent magazine scientifique *Nature* et est d'ores et déjà disponible sur le Web ([www.nature.com](http://www.nature.com)).

Pour les signataires, la preuve que le sida est causé par le VIH est « claire, exhaustive et non équivoque », en plus d'être conforme aux critères scientifiques « les plus rigoureux ».

« C'est prouvé : le VIH cause le sida », a dit hier en entrevue l'un des membres du comité organisa-

teur de la déclaration, le Dr Mark Wainberg, président de la Société internationale du sida et professeur à l'Université McGill.



Mark  
Wainberg

Afrique », soutient-il.

La Déclaration est une attaque à peine voilée contre le président sud-africain, Thabo Mbeki. Le successeur de Nelson Mandela a soulevé l'indignation en Occident, en avril, en envoyant aux grands dirigeants du monde une lettre dénonçant « la campagne d'intimidation intellectuelle et de terrorisme » menée contre les chercheurs qui nient le lien de causalité entre le VIH et le sida.

Le président Mbeki s'était empressé de nommer plusieurs de ces dissidents au sein d'un conseil d'une quarantaine d'experts inter-

nationaux chargé de se pencher sur les causes du sida et sur l'opportunité de donner ou non de l'AZT aux femmes enceintes séropositives — un traitement connu pour réduire de moitié les cas de transmission mère-enfant du VIH.

L'un de ces « négationnistes » est le biologiste moléculaire Peter Duesberg, de l'Université de Californie à Berkeley. Auteur en 1996 d'un livre intitulé *Inventing the AIDS Virus*, il affirme que le sida est causé par l'utilisation prolongée de drogues, par l'AZT lui-même, ou par une combinaison des deux.

« C'est une toute petite minorité qui pense que le sida ne vient pas du VIH, mais le problème, c'est qu'elle a une influence majeure sur le président de l'Afrique du Sud », dit le Dr Wainberg. L'enjeu est de taille, dans un pays où 4,2 millions de personnes (10 % de la population) sont séropositives.

À ce jour, Thabo Mbeki n'a cependant jamais formellement nié le lien de causalité entre VIH et sida. « Mais même s'il ne fait que dire qu'il n'est pas sûr, avez-vous pensé au message qui sera livré ? Combien de gens vont se dire : « On peut oublier ça, les relations sexuelles protégées ? » demande

le Dr Wainberg.

La Déclaration a été très mal accueillie par les autorités sud-africaines, un porte-parole présidentiel y voyant un signe « d'intolérance » et allant jusqu'à dire qu'elle finira « dans les poubelles » si les signataires s'avisent d'essayer de la transmettre au président ou au gouvernement.

La Déclaration énumère une série d'arguments pour démontrer que le VIH est indubitablement la cause du sida :

- les sidéens sont tous infectés par le VIH ;

- quand elles ne sont pas traitées, la plupart des personnes infectées manifestent les symptômes du sida après cinq ou 10 ans ;

- les personnes qui reçoivent du sang ou des produits sanguins contaminés par le VIH contractent le sida, contrairement à celles qui reçoivent du sang non contaminé ;

- les médicaments qui bloquent la réplication du VIH en éprouvette diminuent la charge virale des personnes et ralentissent la progression du sida ; etc.

Selon les auteurs, le VIH doit constituer « la plus grande priorité en matière de santé publique à l'échelle internationale ».

et AFP



## Comment rendre nos rues de nouveau sécuritaires.

► **LA CLASSE M.** Ces véhicules comptent parmi les plus gros à sillonner nos routes. Vous vous attendez donc à ce qu'ils se montrent un tantinet responsables vis-à-vis des autres. Eh bien, vous aurez du mal à trouver un utilitaire sport plus responsable que la Classe M.

► Comparée aux autres utilitaires sport courants, la Classe M offre une meilleure compatibilité avec les véhicules plus petits en cas de collision. Caractère unique illustré par son pare-chocs et sa structure avant, qui s'alignent mieux avec ceux des autres voitures, ce qui

contribue à absorber une partie de l'impact subi par l'autre véhicule.

► Et pour ce qui est de protéger nos propres passagers, nous avons été encore beaucoup plus loin : coussins latéraux dans les quatre portières, systèmes de tenue de route d'avant-garde et équipement

de série incomparable. En fait, tout un héritage en matière de sécurité, qui remonte aux débuts de l'industrie automobile, et dont nous profitons tous.

► Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus proche, composez le 1 800 387-0100, ou visitez dès aujourd'hui

notre site Web à [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca).  
**UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 47 990 \$.**



Mercedes-Benz  
L'avenir de l'automobile

Société



Aux États-Unis, près du tiers des 554 nations autochtones reconnues par le gouvernement fédéral ont ouvert des casinos sur leur territoire depuis 1998. Certaines font des affaires d'or, transformant la condition de leurs membres et leurs relations avec les Blancs. C'est notamment le cas des Oneidas de New York, petits frères des Mohawks, dont le succès financier suscite la controverse. Aujourd'hui, dans le cinquième volet de cette série Oka, 10 ans plus tard, La Presse raconte leur histoire.

# Ils dansent avec les dollars

## Dans l'État de New York, un casino fait des Oneidas des millionnaires



**Richard Hétu**

collaboration spéciale,  
VERONA, New York

**P**ar la fenêtre de son bureau, Ray Halbritter, chef des Oneidas de New York, contemple la dernière réalisation de son peuple : un terrain de golf de 18 trous.

« Dans l'État de New York, c'est le premier terrain de golf à avoir reçu l'approbation du groupe écologique Audubon, dit Halbritter, sans un soupçon d'ironie dans la voix.

« Cela prouve que les autochtones se préoccupent de l'environnement encore plus que tous les autres », ajoute l'avocat de 49 ans formé à Harvard, affichant une assurance tranquille.

Situé au centre de l'État de New York, dans une région de fermes laitières et de champs de maïs, le terrain de golf Shenendoah est également conforme aux exigences de la Professional Golfers Association, ce qui fait rêver certains membres de la nation des Oneidas, petits frères des Mohawks au sein de la confédération iroquoise.

« Imaginez si Tiger Woods venait participer à un tournoi chez nous ! » s'exclame une aînée de la communauté, Shirley Powless, au cours d'une visite de *La Presse* au pays des Oneidas, ces autochtones qui dansent avec les dollars.

En 1993, Ray Halbritter et les Oneidas ont ouvert le premier casino de l'État de New York, Turning Stone, à Verona, une ville située à 45 kilomètres à l'est de Syracuse. Depuis, Turning Stone est devenu la deuxième attraction touristique de la région après les chutes Niagara. L'an dernier, près de quatre millions de touristes sont passés par le casino, contribuant à enrichir encore davantage les Oneidas de New York, une communauté comptant 1000 membres.

Selon les analystes, Turning Stone et les autres entreprises des Oneidas génèrent des revenus annuels de plusieurs centaines de millions.

### Les fruits d'un casino

« Nous avons toujours été confiants d'atteindre le succès », dit Ray Halbritter, leader des Oneidas depuis 1975, au cours d'une entrevue.

Personnage à la fois charismatique et controversé, Halbritter ajoute : « Les gens aiment le jeu, même dans les régions rurales. L'emplacement est important, mais il ne faut pas oublier que la capitale mondiale du jeu, Las Vegas, se trouve en plein milieu d'un désert. »

Le casino des Oneidas a fait des petits depuis 1993. Outre le terrain de golf Shenendoah, il a donné naissance à un hôtel de 285 chambres, une salle de spectacles, six restaurants, sept stations libre-service, un motel, une usine de textile, un journal (*Indian Country Today*) et plus de 3000 emplois, dont 90 % sont occupés par des Blancs.

Grâce aux revenus de leurs entreprises, les Oneidas de New York ont également pu bâtir des centres communautaires et culturels, mettre sur pied des programmes d'éducation, d'habitation et de santé (tous les membres de la communauté ont une assurance médicale) et faire passer le territoire de leur réserve de 32 à 13 000 acres, une expansion qui est loin d'être finie, au grand dam de certains Blancs.

Individuellement, les Oneidas reçoivent une part relativement modeste des profits des entreprises de la communauté, soit 1000 \$ à tous les trois mois.

« Nous pourrions remettre beaucoup plus d'argent à nos membres, comme d'autres Indiens le font aux États-Unis », dit Halbritter. Mais nous préférons nous servir de cet argent pour construire notre avenir. Nous tentons de nous diversifier. Comme le veut notre tradition,

nous pensons aux sept prochaines générations. »

### Traitement de faveur ?

Aux États-Unis, les 554 nations amérindiennes reconnues par le gouvernement fédéral ont le droit d'ouvrir des casinos sur leur territoire depuis 1988. Près du tiers se sont prévalues de ce droit. Grâce à l'industrie du jeu, elles peuvent aujourd'hui compter sur des revenus totalisant six milliards par année, une somme d'argent qui est en train de transformer la condition des autochtones dans plusieurs États, dont la Californie, le Connecticut, le Wisconsin, le Minnesota et New York.

« Aujourd'hui, l'industrie du jeu a remplacé le bison comme mécanisme de survie pour les Amérindiens », soutient la *National Indian Gaming Association* sur son site Internet.

La formule fait tiquer plusieurs traditionalistes, mais elle est endossée par la plupart des leaders de la nouvelle génération, qui ne s'embarrassent pas des questions morales soulevées par l'industrie du jeu.

« Les gens parlent de la moralité des casinos, mais que disaient-ils face à la pauvreté dans les réserves indiennes ? demande Halbritter, dont le salaire annuel à la tête des entreprises de la communauté oneida de New York est évalué à un million.

« Nous vivions dans la pauvreté depuis des années et des années. Nous avons décidé d'essayer autre chose que la pauvreté. »

Dans plusieurs États américains, l'argent des casinos a également contribué à changer le rapport de force entre les autochtones et les Blancs. Dans l'État de New York, par exemple, les voisins des Oneidas sont de plus en plus inquiets des visées économiques et territoriales de la communauté amérindienne. Aux yeux de certains Blancs, les Oneidas jouissent d'un traitement de faveur inacceptable : ils ont un monopole sur les casinos ; ils sont exempts de taxes foncières et autres ; et ils peuvent aller en cour pour faire valoir des revendications territoriales remontant à 200 ans (voir autre texte).

« Nous ne pouvons pas accepter ce gouvernement étranger au cœur de l'État de New York, dit Scott Peterman, président du groupe Upstate Citizens for Equality (UCE), qui mène une guérilla juridique et médiatique pour forcer l'État à fermer le casino Turning Stone.

« Nous contestons le principe de la souveraineté autochtone. Ce principe est anticonstitutionnel. Il crée une classe spéciale de citoyens. Il viole les droits civiques. Il encourage la ségrégation. »

Les membres du groupe UCE manifestent régulièrement devant le casino et les stations libre-service des Oneidas, incitant les Blancs de la région et de l'extérieur à ne pas dépenser leur argent chez les autochtones. Pour Ray Halbritter, cette campagne a des relents de racisme.

« Quand les nations amérindiennes vivaient dans la pauvreté, elles étaient complètement ignorées, dit-il. Personne dans ce pays ne mettait sur pied des groupes pour protester contre les conditions dans lesquelles nous vivions. Aujourd'hui, cependant, des groupes de citoyens et des politiciens tentent de trouver une façon pour nuire à notre développement. À mes yeux, c'est de la jalousie ou du racisme. »

Halbritter a ses détracteurs chez les Oneidas, qui lui reprochent de monopoliser le pouvoir et de s'enrichir aux dépens de la communauté. Mais le reconnaît-il en majorité, qui reconnaît en lui un leader comme les autochtones n'en ont pas eu depuis des générations.

« Ray Halbritter avait un rêve et il l'a réalisé, dit Shirley Powless, qui vit sur la réserve des Oneidas depuis cinq ans, après avoir passé sa vie à Syracuse. Il a peut-être des opposants, mais quand je vois ce que nous avons, je suis reconnaissante. Grâce à lui, nous nous sentons de nouveau comme un peuple. »

### DEMAIN : Souvenirs de la pinède



PHOTOS RICHARD HÉTU, collaboration spéciale

**Le casino de Turning Stone est devenu la deuxième attraction touristique de Verona, après les chutes Niagara, côté américain. Machines à sous et tables de jeux ont rendu les Oneidas millionnaires. De quoi faire des envieux chez les Blancs, leurs voisins.**



**Le chef Oneidas de l'État de New York, Ray Halbritter, est fier de ses réalisations (casino, golf, reconquête du territoire perdu) et de la fierté retrouvée de ses compatriotes autochtones.**

# Le dépoussiérage des traités

RICHARD HÉTU, collaboration spéciale, VERONA, New York

Avant l'arrivée des Blancs, le territoire des Oneidas s'étendait sur six millions d'acres dans ce qui est aujourd'hui appelé l'État de New York.

En 1919, la réserve des Oneidas ne mesurait plus que 32 acres.

Au cours des sept dernières années, grâce à l'argent du casino Turning Stone, les Oneidas ont pu acheter plus de 10 000 acres de leurs anciennes terres. Ils ont également pu embaucher les meilleurs avocats pour faire valoir leurs droits sur un territoire englobant 250 000 acres.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, selon les Oneidas, l'État de New York a enfreint la loi et les traités

en vendant des terres autochtones sans avoir obtenu au préalable l'accord du gouvernement fédéral.

En 1985, la Cour Suprême a donné raison aux Oneidas. Depuis des négociations ardues se déroulent entre l'État de New York et la communauté autochtone pour déterminer un dédommagement. Il y a près de dix ans, les Oneidas de New York exigeaient 800 millions d'un coup, plus 70 millions par année, pour toujours, et un morceau de territoire.

Aujourd'hui, ils en veulent encore plus. Après avoir mis fin à leurs négociations avec l'État de New York, ils réclament des droits sur 250 000 acres et poursuivent les quelque 20 000 propriétaires fonciers qui s'y trouvent, d'où l'indignation de plusieurs Blancs dans la région centrale de New York.

Les Oneidas jurent ne pas avoir l'intention d'exproprier les propriétaires blancs. Mais ils tiennent à être pris au sérieux par l'État de New York.

« Nous voulons que l'État négocie vraiment, dit Ray Halbritter, chef des Oneidas. Pour y parvenir, il faut mettre de la pression. C'est simple. C'est une question de pouvoir. »

Le combat des Oneidas se répète dans plusieurs États américains, où les autochtones dépoussièrent les vieux traités et réclament des grands pans de leurs anciens territoires.

À l'époque de la création des réserves, au XIX<sup>e</sup> siècle, les autochtones étaient propriétaires de 140 millions d'acres aux États-Unis. Ils occupent aujourd'hui 56 millions d'acres, soit moins de 2 % du territoire américain.

# Actualités

## EN BREF

### Fisc : six compagnies soupçonnées de fraude

Le fisc soupçonne six compagnies du domaine de la construction de la grande région de Montréal d'avoir produit de fausses déclarations de taxe de vente du Québec (TVQ) pour plus d'un million. Les entreprises ont été visitées par des agents de Revenu Québec le 21 juin. Elles sont établies à Montréal, Laval et en Montérégie. « Ces compagnies ont inscrit des fausses compagnies dans leurs livres. Elles ont ensuite produit de faux remboursements de taxes et ont pris l'argent pour payer des travailleurs au noir », explique Guylaine Isabelle, chef du service d'enquête sur les fraudes à Revenu Québec. S'ils sont reconnus coupables, les administrateurs devront, en plus de rembourser les montants de taxe frauduleusement perçus, payer des amendes pouvant aller de 125 % à 200 % des montants éludés. Selon M<sup>me</sup> Isabelle, les dossiers aboutiront au palais de justice dans un an, le temps de compléter l'enquête.

### Évasion fiscale

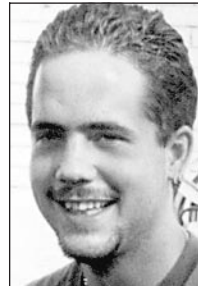
Les compagnies Gestion Collin et Super Marché Collin, basées à Chambly, ainsi que les administrateurs Wilfrid Collin, Sonia Collin, Robert Collin et Richard Boulay viennent de plaider coupable, au palais de justice de Longueuil, à des accusations d'évasion fiscale. Comme les accusés ont collaboré avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, ils ont été condamnés à une amende de 60 % des impôts fédéraux, soit 4790 \$ pour Gestion Collin, 56 940 \$ pour Super Marché Collin, 2210 \$ pour Wilfrid Collin, 8055 \$ pour Sonia Collin, 9180 \$ pour Robert Collin et 9055 \$ pour Richard Boulay. Les accusés doivent en plus payer la totalité des impôts ou des taxes éludés, plus les intérêts et les pénalités.

### Roger Nicolet réélu

Roger Nicolet, président de la firme Nicolet, Chartrand, Knoll, a été réélu lundi pour un quatrième mandat consécutif au poste de président de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour l'année 2000-2001. Les autres membres du comité administratif sont : Zaki Ghavitian, directeur, direction planification du réseau et des équipements à Hydro-Québec, élu vice-président en titre et vice-président aux affaires corporatives ; Giuseppe Indelicato, président de G & A Télécom, élu vice-président aux affaires professionnelles ; Gaétan Lefebvre, chargé de projet, services des projets industriels et en milieu nordique au ministère de l'Environnement du Québec, élu vice-président aux finances et services aux membres ; Richard Leduc, météorologiste, ministère de l'Environnement du Québec, représentant du public nommé par l'Office des professions du Québec. Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe plus de 42 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier.

### Jeune homme disparu

Jean-Luc Ouellet, mesurant 1m80 et pesant 60 kg, est disparu depuis le 7 juin de son domicile de Saint-Hubert. Ayant quitté sa résidence avec une carabine de calibre 22, il a été retracé la dernière fois le 12 juin dans la région de Saint-Jovite, où il s'est rendu à bord d'une auto Honda de modèle Civic LX, année 1999, boîte manuelle, quatre portes, de couleur bleue et immatriculée 033 ERA. Le jeune homme, qui a les cheveux bruns et les yeux bleus, souffre de schizophrénie à tendance suicidaire. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de Saint-Hubert au (450) 445-7711.



Jean-Luc Ouellet

### Cours de conduite de moto

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, toute personne désirant obtenir un permis d'apprenti-conducteur de motocyclette doit présenter à la Société de l'assurance automobile du Québec une preuve d'inscription à un cours de conduite de motocyclette. Par ailleurs, les délais de reprise ont été augmentés de sept jours à 28 jours lors d'un échec à un examen théorique de motocyclette et de 14 jours à 56 jours lors d'un échec à un examen pratique. En outre, la note de passage à l'examen théorique de motocyclette, qui était de 75 %, est haussée à 85 %.

### Hilton subira son procès le 23 janvier

Le procès du boxeur Dave Hilton, accusé d'agression sexuelle sur deux mineures, a été fixé au 23 janvier 2001. À l'origine, il devait se tenir en juin dernier, mais il a été retardé du fait que Hilton a changé d'avocat. C'est maintenant M<sup>e</sup> Gilles Daudelin qui le représente, au lieu de M<sup>e</sup> Jérôme Choquette.

# Nouvelle tour de la FTQ: les voisins en colère

MARIE-CLAUDE GIRARD

La contestation s'organise chez les voisins de la future tour à bureaux de 14 étages que la Fédération des travailleurs du Québec veut construire à côté de son siège social du boulevard Crémazie, entre les rues Lajeunesse et Basile-Routhier.

Des voisins furieux se sont réunis hier soir dans le jardin de France Hubert et Daniel Villeneuve, rue Basile-Routhier, pour élaborer les bases d'un mouvement de mobilisation.

Le futur édifice leur coupera la lumière du soleil, surtout en hiver, diminuera la valeur de leurs maisons et augmentera la circulation dans le quartier, déplorent-ils. Le quai de déchargement des camions sera situé rue Basile-Routhier, une rue de duplex et cottages habités pour la plupart par leurs propriétaires. Les terrains y sont propres, bordés d'arbres.

Une étude d'impact des vents indique que dans certains cas, la façade du côté de Basile-Routhier provoquera des vents tourbillonnants au niveau du sol. « On endure déjà le Métropolitain », pour quoi diminuer encore la qualité de vie ? demande Huguette Lachance.

Les voisins reprochent aussi à la FTQ de les avoir laissés dans l'ignorance. « C'est ça la conscience sociale de la FTQ », s'insurge M<sup>me</sup> Hubert. La vie de quartier risque d'en pâtir, croit-elle, ajoutant que pour plusieurs propriétaires, leur maison constitue l'essentiel de leurs placements.

Le projet déroge au règlement de zonage quant à la hauteur (16 mètres de plus), le nombre d'étages (deux de plus), le nombre



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

**Huguette Lachance, Pietro Di Papa, Cécile McGough, France Hubert, Jacques Villeneuve et leurs voisins ne veulent pas d'une tour de 14 étages dans la rue Basile-Routhier.**

d'espaces de stationnement et l'alignement avec les constructions. Une consultation est en cours à la Ville. Une étude de la Commission de développement urbain suivra à la fin de l'été.

Pourtant, si le projet ne dérogeait pas au zonage, la FTQ pourrait construire un édifice de 12 étages sans consultation publique. Un édifice qui pourrait avoir autant de désagréments pour les voisins. Ceux-ci en appellent donc « au sens civique » de la centrale syndicale, et non seulement au respect des normes de zonage.

Si la nouvelle tour voit le jour, la maison d'Estelle Blais ne sera pas séparée du Métropolitain par le cottage voisin — bientôt démoli — mais par un aménagement pay-

sager, à une centaine de pieds d'une tour de 60 mètres. Une amélioration, selon le promoteur.

« Je me réveille la nuit en pleurant en pensant à ce qui s'en vient », dit-elle. Comme plusieurs de ses voisins, M<sup>me</sup> Blais a connu le bruit et les vibrations du dynamitage lors de l'érection de la première tour de la FTQ. « C'était terrible. Je pensais que mon solage allait éclater. »

Le responsable du projet à la FTQ, Réjean Leclerc, a demandé à rencontrer les résidents aujourd'hui pour leur présenter le projet. S'il ne l'a pas fait plus tôt, dit-il, c'est parce qu'il ne disposait pas encore d'une maquette.

« Ils nous mettent quasiment devant le fait accompli », déplo-

rent les opposants. M. Leclerc rétorque que son groupe n'a pas encore fait de demande de permis de construction. Il admet toutefois qu'une entente a été conclue avec la paroisse Saint-Alphonse pour l'utilisation de terrains de stationnement ainsi que d'une partie de l'église où logera le bureau de chantier.

Pour les abords de Crémazie, la question du développement a été réglée lors de la construction du Métropolitain, estime-t-il. On favorise maintenant la construction de bâtiments tampons le long de l'autoroute.

M. Leclerc soutient qu'on a voulu éviter l'effet massif et peu esthétique de la tour actuelle en construisant un bâtiment plus effilé occupant une surface moindre.

« Ça c'est du paternalisme. On ne nous a jamais consultés », s'indigne M<sup>me</sup> Hubert. Si on doit bâtir, qu'on respecte le caractère résidentiel de la rue, quitte à ce que se soit moins rentable, dit-elle.

M<sup>me</sup> Hubert propose d'autres emplacements : l'ancienne école Marguerite-d'Youville, un bâtiment gouvernemental sous-utilisé, la maison des Pères rédemptoristes, de l'autre côté du Métropolitain. Des emplacements que le promoteur juge trop gros, trop loin du siège social ou trop compliqués à aménager.

Le couple Hubert-Villeneuve a écrit au président de la FTQ, Henri Massé, pour lui demander un entretien. « Nous estimons que l'association s'est comportée comme une vulgaire entreprise capitaliste dont les intérêts sont basement mercantiles. Elle se comporte comme si les citoyens de cette ville n'avaient qu'à se « tasser » devant un soi-disant progrès », écrivent-ils.

# La Ville refuse de rouvrir un immeuble condamné

STÉPHANIE BÉRUBÉ

La Ville de Montréal a refusé de rouvrir l'immeuble de la rue Plamondon qui avait été condamné pour insalubrité le printemps dernier, malgré les demandes répétées du propriétaire clamant qu'il a effectué les réparations nécessaires et qu'il n'y a plus ni coquerelle ni souris dans cette maison.

En avril dernier, la Ville de Montréal condamnait l'immeuble situé au 4711, rue Plamondon, dans le quartier Côte-des-Neiges. Les lieux étaient infectés : extrêmement sales, infestés d'insectes et de rongeurs. Des parties de mur et de plafond, moisies, s'effondraient littéralement sur la tête des locataires. On avait jugé qu'il était dangereux d'habiter cet immeuble. La Ville avait fait évacuer les lieux et avait relogé les locataires à ses frais.

Claudio Di Giambattista, le propriétaire, se dit aujourd'hui victime du zèle des inspecteurs de la Ville qui refusent qu'on lui permette de louer ses appartements pourtant fraîchement repeints. Rencontré la semaine dernière dans son immeuble d'une trentaine d'appartements, M. Di Giambattista n'en menait pas large : selon lui, la Ville le prive de précieux revenus. Les loyers de l'immeuble de la rue Plamondon se situent entre 320 \$ et 400 \$ par mois.

« On ne peut pas dire que la maison est parfaite : elle n'est pas parfaite. Mais c'est habitable ! » soutient le propriétaire.

Selon François Lemay, agent de communication au Service de développement économique et urbain de la Ville de Montréal, M. Di Giambattista ne s'est jamais attaqué à la source du problème, se

contentant de faire lui-même des réparations « cosmétiques ».

« On n'a aucun signe que le propriétaire va commencer à faire des travaux professionnels », affirme M. Lemay. Selon lui, si la Ville accepte maintenant d'ouvrir certains des logements qui sont « sous les standards, mais habitables », à l'arrivée de l'hiver, les problèmes vont réapparaître : moisissure, fuite d'eau, défauts dans le système de chauffage. « Il y a des problèmes dans l'ensemble de la plomberie », ajoute M. Lemay, qui assure que les inspecteurs n'ont pas l'intention de fléchir tant que la situation ne sera pas totalement rétablie. La Ville a évalué les coûts des réparations de l'immeuble à environ 700 000 \$. M. Lemay pense que la meilleure chose qui pourrait arriver pour cet immeuble est qu'il soit vendu à quelqu'un qui accepte d'investir

pour le remettre en ordre une bonne fois pour toutes.

Quant à M. Di Giambattista, il affirme que les gens de la Ville sont de mauvaise foi. « Ils ont coupé l'eau : on ne peut rien faire sans eau ! » dit l'homme qui est sur les lieux plusieurs heures par jour. M. Di Giambattista affirme être victime de harcèlement.

Claudio Di Giambattista est propriétaire de cinq autres immeubles à Montréal. D'après M. Lemay, un d'entre eux serait dans un piètre état et sous haute surveillance.

La Ville condamne chaque année quatre ou cinq immeubles résidentiels pour des raisons de sécurité ; deux ou trois pour des raisons d'insalubrité. François Lemay précise qu'il est toutefois extrêmement rare que, comme dans le cas présent, à cause de travaux essentiels à réaliser, on condamne un immeuble de cette taille pour une période indéterminée.

CONTEMPORAINE

LONGUE JUPE  
MINI FLEURS

Confort en été du crêpe imprimé de petites roses espacées en couleurs contrastantes sur rouge, kaki, marine. 4 à 16.

**49.95**  
Rég. 75.00\*

TEE-SHIRT  
FINES RAYURES

Une exclusivité Simons, un essentiel d'été en tricot pur coton, encolure ronde, rayures graphiques en kaki et sable, marine et sable, jaune et marine, kaki et marine. P.m.g.tg.

**24.95**

SOLDE

ÉCLATANT

PRINTEMPS ÉTÉ 2000

PULL CÔTELÉ  
MAILLE LUSTRÉE

Une exclusivité Simons, un pull fine maille de coton et rayonne pour une superbe texture lustrée en noir, blanc, sable, bleu, indigo, cerise. P.m.g.tg.

**29.95**  
Rég. 40.00\*

LE V PROFOND  
MANCHES 3/4

Un style vedette de Paris en exclusivité pour la Contemporaine. Tricot mail parfaitement stretch, noir, blanc, lime, turquoise, fuchsia ou lilas. P.m.g.tg.

**34.95**

la maison

**simons**

VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS. GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# D'un pôle à l'autre, en passant par Montréal

## Huit jeunes de six pays embarqués dans une folle aventure

MARIE-CLAUDE GIRARD

Il faut être en santé, amateur de plein air, un brin idéaliste et peut-être un peu fou pour s'embarquer dans la folle aventure de Pole 2 Pole. Huit jeunes adultes provenant de sept pays ont entrepris un périple qui les mènera du pôle Nord au pôle Sud en passant par l'ancienne carrière Miron, à Montréal.

Sur 33 000 km, ils portent un message de tolérance entre les peuples, de valeurs humanitaires et de protection de l'environnement. À différentes étapes, ils visitent des projets humanitaires ou écologiques, d'où leur présence hier au complexe environnemental Saint-Michel.

Le projet a été lancé par Martyn Williams, un explorateur de Colombie-Britannique. À 50 ans, l'homme qui a déjà visité l'Everest, l'Arctique et l'Antarctique, s'est demandé ce qu'il pouvait faire pour « changer les choses » à l'occasion de l'an 2000.

Après un entraînement d'un mois, le groupe est parti en ski du pôle Nord magnétique le 5 avril par -34 degrés. Cinq cents km jusqu'à Resolute Bay, au Nunavut. Ils ont fait du kayak, traversé les Prairies à vélo sous la pluie. La première fois qu'ils ont enfourché leur bicyclette, le mercure indiquait -10 degrés.

L'expédition repart vers Boston cette semaine, toujours à bicyclette. Selon un système de relais, certains conduisent les véhi-



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

**La folle équipée de Pole 2 pole s'est arrêtée hier au complexe environnemental Saint-Michel. Dylan Spencer (Canada), Heidi Hausman (États-Unis), Jessica Casas (États-Unis), Renaud Richard (France), Jay W. Choi (Corée), Devlin Fogg (Afrique du Sud), Mercedes Rosauer (Argentine), Naoki Ishikawa (Japon) et le chef de l'expédition, Martyn Williams.**

cules tandis que les autres pédalent pendant 50 ou 80 km.

Pourquoi se donner tant de mal ? « Cela

combine plusieurs de mes passions », explique le Canadien Dylan Spencer, 23 ans. Dans la vie, il travaille dans une agence de

tourisme d'aventure en Colombie-Britannique. Il espère arriver à apprendre l'espagnol en cours de route, avant d'arriver au Mexique si possible.

Pour l'Américaine Heidi Hausman, étudiante en environnement et développement, le voyage est un mélange d'aventures et d'échanges humains. « On apprend beaucoup sur soi, sur nos forces, nos faiblesses. »

Le Français Renaud Richard s'est porté volontaire pour découvrir des cultures différentes, se découvrir soi-même. En cours de route, il a réalisé que l'expédition était une source d'inspiration pour les gens qu'il rencontre. Dans un moment difficile, il a écrit à son bureau, où il travaille comme chargée de projet. « Ils m'ont dit de ne surtout pas arrêter. »

Une image inoubliable : les colonnes de pierre taillées par le vent, dans l'Arctique. « On ne peut pas voir ça nul part ailleurs. »

« Ils seront sûrement transformés à la fin du voyage », dit Kyung-soo Han, un assistant réalisateur coréen qui suit le groupe pour les besoins d'un documentaire. Lui-même se doute bien qu'il ne sera plus tout à fait le même.

Les jeunes explorateurs doivent vivre et travailler côte à côte tous les jours dans des conditions difficiles. Tout le monde dort sous la tente. Personne ne cache que des conflits ont déjà éclaté et éclateront encore.

Si tout va pour le mieux, le groupe atteindra le pôle Sud le 31 décembre prochain. Pour suivre l'expédition sur Internet : [www.pole2pole2000.com](http://www.pole2pole2000.com)

+

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*  
5 juillet 2000

Page A9 manquante

EN BREF

**Tabac ou argent**

■ Le ministre délégué à la Santé, Gilles Baril, annonce un soutien financier aux organismes qui renoncent aux commandites liées au tabac. On se rappellera que cette annonce est liée à l'adoption par le gouvernement du Québec de la Loi sur le tabac. M. Baril a expliqué qu'il s'agissait, grâce à un fonds transitoire, de permettre aux organismes de poursuivre normalement leurs activités. Tout organisme désirant obtenir une telle subvention devra fournir les documents et les

informations adéquates pour son admissibilité avant le 1<sup>er</sup> octobre.

**Blancs et autochtones**

■ Le Regroupement de solidarité avec les autochtones, formé il y a dix ans, le jour de l'invasion policière du territoire mohawk de Kanesatake, estime que rien n'a changé depuis la crise d'Oka. Le Regroupement porte un jugement sévère sur l'attitude des gouvernements. Du côté fédéral, il estime que la signature, le 21 juin, d'une entente avec le conseil de bande de Kanesatake laisse intact le litige

territorial. Toujours selon le Regroupement, Québec continue de s'accrocher au dogme de l'intégrité territoriale et à nier aux premiers habitants du pays leur reconnaissance comme peuples ayant le droit de disposer d'eux-mêmes. Le Regroupement vise à favoriser un rapprochement entre les peuples. Il invite la population à participer aux pow wow de Kanesatake et de Kahnawake les 8 et 9 juillet. Le transport en autobus est organisé et les personnes intéressées peuvent réserver une place en téléphonant au (514) 982-6606.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

**L'industrie des courses périlite au Québec; l'an dernier, les profits des hippodromes étaient d'à peine un million.**

**Courses de chevaux: l'Ontario prend les devants**

**FRÉDÉRIC TREMBLAY**

Alors que Québec a accordé jeudi dernier une aide supplémentaire de 13,9 millions à l'industrie québécoise des courses de chevaux, les hippodromes en Ontario misent plutôt sur leur nouvelle vache à lait: les mini-casinos. En 2000-2001, ils devraient rapporter plus de 135 millions à l'industrie ontarienne des courses.

C'est en juin 1998 que le gouvernement de Mike Harris a permis aux hippodromes d'aménager dans leur établissement des mini-casinos constitués de machines à sous. Neuf des 18 hippodromes ont déjà installé plus de 5000 appareils gérés et exploités par la Société des loteries de l'Ontario.

10 % des revenus bruts totaux générés par ces machines vont aux hippodromes et 10 % aux propriétaires de chevaux. Les municipalités, où sont implantés les établissements de course, reçoivent environ 5 % des revenus, alors que 2 % est acheminé à des programmes visant à aider les joueurs compulsifs.

Au Québec, les quatre hippodromes (Montréal, Québec, Trois-Rivières et Aylmer) possèdent 430 appareils de loterie-vidéo, dont 200 à Montréal. Trente pour cent des revenus reviennent aux établissements et 30 % est dirigé vers un fonds spécial pour l'industrie des courses au Québec.

L'an passé, Loto-Québec a ainsi versé à la Société nationale du cheval de course (SONACC) 11,4 millions provenant des revenus des 430 appareils de loterie-vidéo. Québec remet aussi une partie des revenus (10 à 15 millions) provenant de la taxe sur les paris mutuels. Selon la SONACC, les profits des hippodromes québécois étaient d'à peine un million l'année dernière.

Ailleurs au pays, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé en avril dernier de ne plus subventionner l'industrie des courses attelées avec l'argent des contribuables.

**Une formule gagnante?**

La formule ontarienne a relancé l'industrie des courses, selon Georges Kelly, de l'Ontario Horse Racing Industry Association. « La situation est beaucoup moins dramatique qu'auparavant en Ontario. Aujourd'hui, les machines à sous génèrent assez de revenus pour offrir des bourses intéressantes aux vainqueurs des courses afin d'attirer les gens et de créer un climat positif dans l'industrie. »

Un commentaire qui trouve un écho à la Société des loteries de l'Ontario. Selon la porte-parole de l'organisme, Jocelyne Boutin, le programme qui visait à assurer la viabilité de l'industrie des courses de chevaux a bien atteint son objectif puisque ce secteur d'activité reprend du poil de la bête.

Par exemple, Windsor, le premier hippodrome qui a installé une aire à jouer de machines à sous (712 appareils) en décembre 1998, a vu les paris augmenter de 17,5 %, alors que les bourses accordées aux coureurs ont augmenté de 25 %. Les revenus nets de l'établissement se sont chiffrés à 6,6 millions de décembre 1998 à mars 1999.

Ce regain de l'industrie ontarienne des courses inquiète le milieu des courses de chevaux au Québec puisque les bourses accordées ici sont moins importantes, ce qui risque d'entraîner un exode des meilleurs conducteurs et chevaux vers l'Ontario et les États-Unis, comme l'a expliqué le gouvernement en annonçant son aide supplémentaire la semaine dernière.

**DIMANCHE 9 JUILLET**  
EXPOS VS BLUE JAYS 13 h 35

**LA JOURNÉE**  
**BBQ**  
DES **Expos**

**Du plaisir pour toute la famille dès 11 h 30!**

Mitaines BBQ remises **gratuitement** aux 15 000 premiers spectateurs

**Venez vous amuser** sur la promenade extérieure du stade

- session d'autographes
- musique et animation

**Venez vous régaler!**

- menu B.B.Q.
- tout à 1 \$\*

\*prix spéciaux sur la promenade seulement

En collaboration avec **le Choix du Président.**

**provigo** **maxi** **Loblaws**

Billets en vente au Stade olympique, [www.montrealexpos.com](http://www.montrealexpos.com), chez Admission et au (514) 790-1245.

**L'attraction qui se démarque cet été!**

**SUBARU**

**IMPENZA BRIGHTON**  
17995\$

Championne trois années consécutives (1995-1996-1997) au prestigieux «World Rallye Championship for Manufacturers». Subaru Canada est fier d'annoncer qu'elle est commanditaire officiel du «Championnat canadien des rallyes Subaru 2000».

**OUTBACK**  
379\$/MOIS

La Subaru Outback a reçu la première position dans la catégorie meilleure familiale hybride dans le «Guide de l'Auto 2000», «World of Wheels» et «Le Monde de l'Auto», l'ayant précédée comme la meilleure familiale pour une deuxième année consécutive.

**FORESTER L 2001**  
Spécial!  
339\$/MOIS\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TRACTION INTÉGRALE

Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le «Guide de l'Auto 2000», par Jacques Duval et Denis Duquet.

Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999) L'Insurance Institute for Highway Safety a publiée les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.

«Motoring 1998» (gagnant mini utilitaire de l'année).

**LEGACY L**  
AUTOMATIQUE  
309\$/MOIS

La Subaru Legacy a été classée «Voiture de l'année» à 5 reprises par «l'Association des journalistes automobile du Canada», un record dans l'histoire de l'automobile.

**IMPENZA**  
IMPENZA OUTBACK SPORT  
IMPENZA TS  
IMPENZA RS

FINANCEMENT À PARTIR DE 2,8%

Offre se termine le 31 juillet 2000.

**SUBARU** L'attraction intégrale™

La voiture qui impressionne ceux que la voiture n'impressionne plus.

\* Prix détails suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus : Impenza Brighton (IMP-SW4XSS-XM), \*\* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Legacy L (4DL-4X4EAT-RA), et Outback (SW0B4XSS-RA) : versement initial de 3295 \$ ou échange équivalent. Forester L : versement initial de 2995 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. †Le financement est applicable seulement sur les modèles Impenza (excluant Impenza Brighton), 2,8% pour 24 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. L'offre se termine le 31 juillet 2000.

**www.subaru.ca**

**SUBARU AUTO CENTRE**  
Montréal (514) 937-4235

**SUBARU LONGUEUIL**  
Longueuil (450) 677-6361

**CONCEPT AUTOMOBILES**  
Granby (450) 372-2007

**JOLIETTE SUBARU**  
Joliette (450) 755-1055

**JOHN SCOTTI SUBARU**  
Saint-Léonard (514) 725-6777

**SUBARU SAINT-HYACINTHE**  
Saint-Hyacinthe (450) 773-5262 ou (514) 332-0062

**LACHUTE SUBARU**  
Brownsville (450) 562-0262

**ADM AUTOMOBILES**  
Subaru de Laval (450) 668-6041

**CARREFOUR SUBARU AUTO**  
Sainte-Rose (450) 625-1114

**SUBARU REPENTIGNY**  
Repentigny (450) 565-9950 ou (514) 891-9950

**SUBARU LAVIGNE**  
Sainte-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

**SUBARU SAINTE-AGATHE**  
Sainte-Agathe-des-Monts (819) 326-1600 ou 1 800 463-1600

**CARON SUBARU**  
Valleyfield (450) 371-8511

**SUBARU SAINT-JÉRÔME**  
Saint-Jérôme (450) 476-6165

**GATINEAU SUBARU**  
Gatineau (819) 643-4341

# Criminalité en baisse dans quatre villes des Basses-Laurentides

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le taux de criminalité a baissé de 19,53 % en 1999 à Saint-Jérôme, Saint-Antoine, Bellefeuille et Lafontaine dont la population totale est de 56 533 habitants. Le taux de solution pour cette même période est de 27,77 %.

Le directeur de la Régie intermunicipale de police Saint-Jérôme métropolitain, Pierre Bourgeois, a profité hier de la présentation du bilan d'un projet de lutte aux stupéfiants, l'opération Béliér, pour rendre public le dernier rapport annuel de son organisation.

Dans le document, M. Bourgeois souligne que les crimes contre la personne ont

chuté de 11,32 % et ceux contre la propriété de 21,47 %. Une petite ombre au tableau, écrit-il: le nombre d'accidents de la circulation a augmenté de 5,97 %, et il y a eu 54 accidents de plus avec blessés.

Le nombre de conducteurs avec facultés affaiblies a augmenté en passant de 104, en 1998, à 137 pour la dernière année. Trois meurtres ont été commis dans ce territoire, comparativement à un en 1998.

Quant à l'opération Béliér, qui s'est tenue du 11 avril au 23 juin, elle a permis de porter 86 accusations contre 40 personnes, dont cinq mineurs. Dans le groupe, deux récidivistes en semblable matière à Saint-Jérôme: Jean-Guy Paquette, 67 ans, et Jean-Pierre Longtin, 24 ans. Ils ne por-

tent pas le même nom de famille, mais sont père et fils.

Le directeur Bourgeois a expliqué que le manque de ressources (filature et écoute électronique notamment) avait empêché ses hommes d'aller plus loin dans leur enquête.

Lors de l'opération qui visait les revendeurs de stupéfiants dans le centre-ville de Saint-Jérôme, les policiers ont saisi 4978,6 grammes de marijuana d'une valeur de 74 679\$, 286,2 grammes de haschisch d'une valeur de 5724\$, 25,1 grammes de cocaïne d'une valeur de 2510\$, 211 plants de marijuana dans trois cultures, dont l'une avait une valeur de 134 000\$, cinq véhicules et 10 568\$ en argent.

## EN BREF

### Un camion semi-remorque impliqué dans un accident

■ Un accident impliquant un camion semi-remorque a forcé la fermeture de la route 169, au Lac Saint-Jean, hier soir. L'accident s'est produit vers 19 h, dans la municipalité de Delisle. Le conducteur d'un camion de 45 pieds a perdu le contrôle de son véhicule, qui est allé percuter deux voitures garées. Sous le choc, des billots de bois qu'il transportait sont retombés sur une voiture qui arrivait en sens inverse, blessant sérieusement ses deux occupants. Le réservoir d'essence du camion s'est aussi vidé sur la chaussée, causant la fermeture de la route. Selon les premières constatations, la vitesse serait en cause dans cet accident.

**SOLARIUMS**  
*Zytco*

**SOLARIUMS TROIS ET QUATRE-SAISONS**

**ENEZ VOIR NOS NOUVEAUX MODÈLES 2000**

**SALLE DE MONTRE OUVERTE LE SAMEDI**

4940 CHEMIN BOIS-FRANC,  
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

**WWW.ZYTCO.COM**

514 335-2050  
800 361-9232

ESTIMATION SANS FRAIS :

2871381

+

# Eppelé devra rembourser

L'ex-aide-cuisinier a été filmé à soulever de lourdes dalles de béton

CHRISTIANE DESJARDINS

Filmé à pelleter et à soulever de lourdes dalles de béton, un ex-aide-cuisinier de l'hôpital Santa Cabrini devra rembourser les prestations d'invalidité qu'il a reçues pour des maux de dos, entre 1994 et 1998.

Le juge Louis Crête, de la Cour supérieure, vient en effet de débouter Gilbert Raymond Eppelé, un quadragénaire qui prétendait que le fait de l'avoir filmé à son insu constituait une violation de sa vie privée. Selon le juge, si la filature et la prise d'images ont pu porter atteinte à son droit à la vie privée, elles l'ont été par des moyens modérés. Il s'agissait de quatre observations ponctuelles réalisées sur une période d'un mois, alors que M. Eppelé se trouvait à l'extérieur de sa maison, sur le trottoir, au centre commercial ou au garage.

Ce n'était pas une intrusion inacceptable dans sa vie privée, estime le juge. « La portée du droit au respect de la vie privée garanti par l'article 5 de la Charte doit être tempérée eu égard à l'article 9.1 de cette même Charte, qui prévoit que les droits fondamentaux s'exercent dans le respect des valeurs démocratiques et du bien-être général des citoyens du Québec », écrit-il. Selon lui, le corps public qu'est la CSST avait un intérêt légitime à voir que les deniers publics soient déboursés au profit de travailleurs qui y ont légitimement droit.

M. Eppelé a subi un accident de travail en mars 1994, alors qu'il était aide-cuisinier. La CSST lui a versé l'indemnité prévue. Après divers examens (les médecins ne s'entendaient pas sur le diagnostic), contestations, demandes de révision et appels, M. Eppelé et son employeur signent une entente selon laquelle l'homme n'est plus apte à occuper son poste, à cause d'une entorse lombaire, d'une probable dégénérescence discale lombaire et



Gilbert Raymond Eppelé est un de ceux qui a été filmé à son insu par la CSST.

d'une hernie discale. Eppelé démissionne en 1996, et obtient l'indemnité de remplacement du revenu, assortie de traitements de réadaptation. Cette entente est entérinée par la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

En avril 1997, la CSST reçoit un appel anonyme d'une personne qui affirme avoir vu Eppelé pelleter de la terre et manipuler des tuiles de béton. L'organisme mandate alors la firme Filature Expert pour surveiller le résidant de Longueuil

On voit notamment M. Eppelé sortir d'un supermarché avec de lourds sacs dans les mains, passer deux bicyclettes par dessus une clôture, faire du terrasse-

ment à son domicile. Mais l'image la plus saisissante est sans doute celle où on le voit entrer et sortir des bureaux de la CSST le dos courbé, puis se redresser comme par magie quand il se retrouve dans un garage, peu après.

Forte de ces nouveaux arguments, la CSST est retournée devant la Commission des lésions professionnelles, qui a révoqué la décision précédente. M. Eppelé était guéri en date du 27 octobre 1994 et il n'a aucune limitation fonctionnelle qui l'empêche d'exercer son emploi. En juin 1998, la CSST réclamait 78 800 \$ à Eppelé, soit la somme qui lui avait été versée en trop entre 1994 et 1998.

## Éjecté d'une automobile et retrouvé sans vie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Simon Pélaez, 20 ans, a été éjecté, vers 5 h hier, d'une automobile dont le conducteur avait perdu la maîtrise sur l'autoroute des Laurentides, et son corps sans vie a été retrouvé 275 pieds plus loin. L'agent Manon Gagnard, des affaires publiques de la Sûreté du Québec, a expliqué que l'auto dans laquelle se trouvait la victime roulait en direction sud quand la perte de contrôle s'est produite à la hauteur du boulevard Saint-Martin.

Elle a fait quelques tonneaux pour aller s'arrêter dans le fossé, ce qui a eu pour effet d'éjecter le jeune homme qui prenait place sur la banquette arrière. « La violence du choc a été telle que le corps a traversé le terre-plein central et les trois voies pour aboutir sur l'accotement en direction nord », a indiqué l'agent Gagnard.

La victime habitait Greenfield Park, sur la Rive-Sud.

Le conducteur et le passager assis à l'avant ont été grièvement blessés, mais leur état de santé n'inspire pas de crainte. Des prélèvements sanguins ont été faits sur le conducteur. « Nos policiers n'ont pas eu besoin d'un télémandat, parce que le conducteur était assez conscient pour obéir à la directive des agents », a mentionné l'agent Gagnard.

Une auto occupée par des amis suivait et elle s'est arrêtée. « Ces occupants, a dit la policière, ont fourni chacun une version des faits et toutes corroborent. Il n'est pas exclu que deux autos couraient et que la vitesse soit à l'origine de cet accident. »

Afin de reconstituer l'accident, les experts de la SQ ont été dans l'obligation de fermer l'autoroute des Laurentides dans les deux directions, entre le boulevard Saint-Martin et l'autoroute 440, durant près de huit heures.

## Cadavre calciné découvert

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le cadavre calciné d'un homme a été découvert vers 23 h lundi dans le coffre arrière d'une automobile qui venait de brûler en bordure de la route 338, dans la municipalité Les Cèdres, dans la région de Val-de-Richelieu.

L'identité de la victime n'a pas encore été dévoilée et il a fallu quelques heures pour déterminer le sexe tant le corps était brûlé. Il se pourrait que les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec doivent avoir recours aux fiches dentaires afin de pouvoir procéder à l'identification du cadavre. Mais pour procéder à une telle expertise, il est nécessaire d'avoir été informé auparavant de la disparition de personnes, ce qui n'est pas le cas ici. Il est impossible de prélever les empreintes digitales puisque les deux mains sont brûlées.

Le sergent Richard Bourdon, des affaires publiques de la SQ, a indiqué que l'autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

Certaines informations laissent croire que cet homme aurait pu faire partie d'un gang dans les Laurentides. Ce sont des policiers de la région de police Les Seigneuries qui ont fait la macabre découverte après avoir été informés qu'une auto était en feu. Par la suite, les policiers se sont rendu compte que la Chrysler Intrepid 1996, de couleur blanche, avait été rapportée volée, vers 18 h lundi.

## Un godemiché n'est pas une arme

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Un godemiché n'est pas une arme. C'est ce que la Cour d'appel du Québec vient de décider dans un jugement qui vient réduire de moitié la peine d'un homme de Shawinigan reconnu coupable d'agression sexuelle.

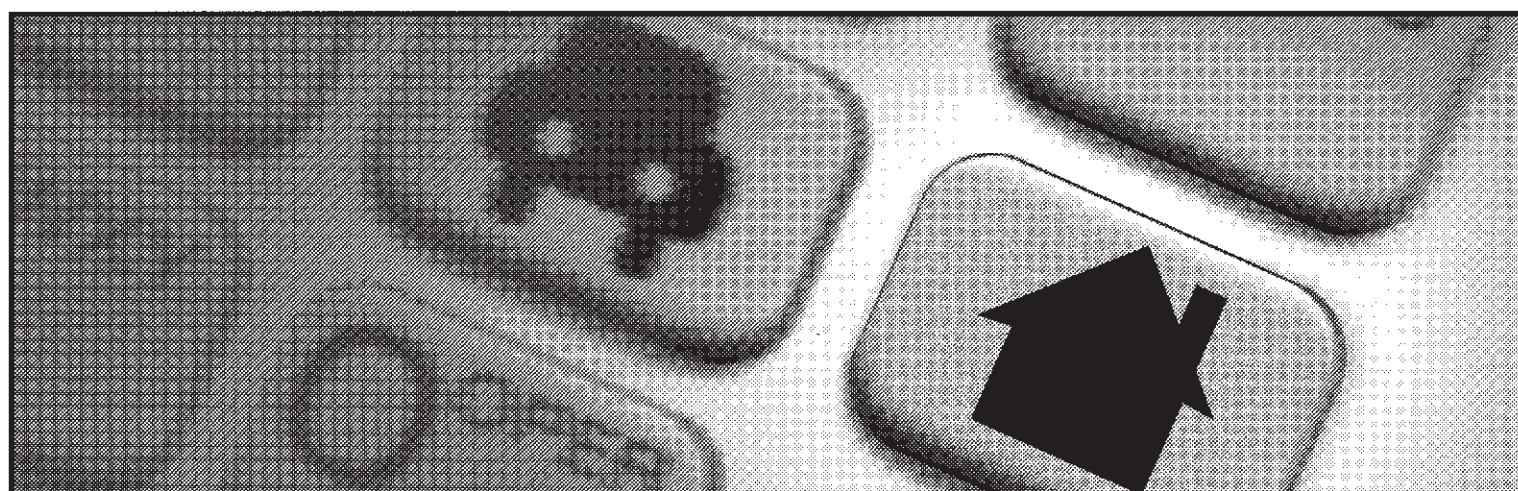
Les juges Thérèse Rousseau-Houle, Robert Pidgeon et France Thibault de la Cour d'appel viennent donc changer le verdict de culpabilité d'agression sexuelle armée imposé à Éric Lamy de Shawinigan, le 21 juin 1999, pour un verdict de culpabilité de l'infraction moindre et incluse d'agression sexuelle simple.

Le 18 décembre 1998, Éric Lamy rencontre une jeune femme au Café-Bistrot des Artistes, à Shawinigan-Sud, et lui offre d'aller la reconduire au Bar Broadway.

En cours de route, l'homme décide plutôt d'inviter la jeune femme chez lui. Une fois dans la maison, il lui fait des avances qu'elle repousse.

Comme on peut lire dans le jugement, « l'appelant la déshabille et la force à avoir des relations sexuelles et anales. Puis, il lui introduit dans le vagin un objet communément appelé godemiché », un bâton de bambou que Lamy a dit s'être procuré au Mexique et qui sert à des fins sexuelles.

La Cour d'appel déclare que « la preuve ne démontre pas que l'appelant (Lamy) a utilisé ou entendu utiliser le godemiché afin de menacer ou d'intimider la victime », mais seulement « pour la masturber ».



## Assurez votre chez-vous... sans bouger de chez vous!

### DES ASSURANCES EN UN COUP DE FIL

Des assurances bien pensées à prix avantageux

- De bons prix en peu de temps
- Des conseils de pros... sans pression
- Une protection abordable au bout du fil
- Un service fiable, de la soumission à l'indemnisation

Si vos assurances arrivent à échéance d'ici 60 jours, appelez-nous maintenant.

**1 877 659-7224**

© Marque déposée de la Banque Royale du Canada.  
™ Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.  
Compagnie d'assurance générale RBC, licenciée de ces marques.  
Protection fournie par la Compagnie d'assurance générale RBC.



ASSURANCES RBC

des solutions brillantes™

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

2868391  
LPA/FPJ

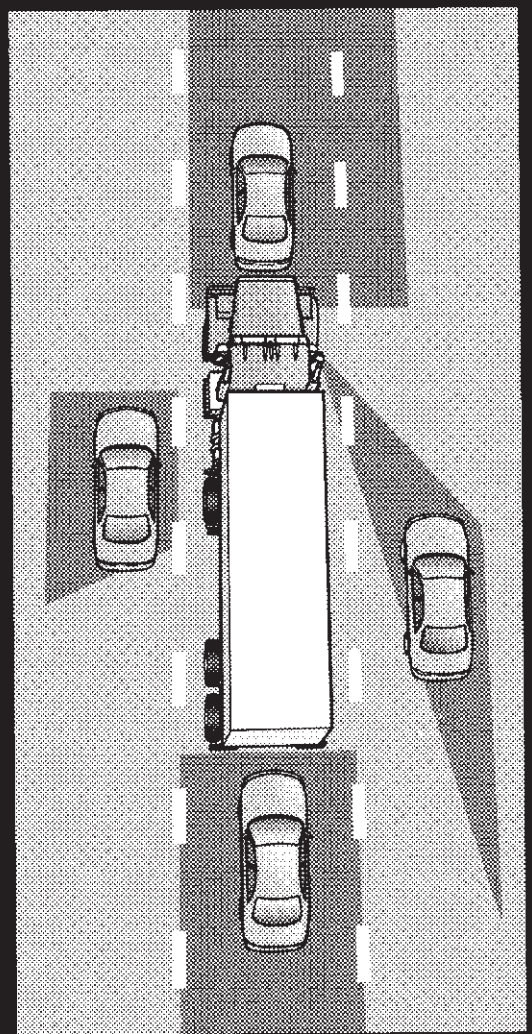
Parce que les conducteurs de véhicules lourds ne vous voient pas toujours

# les angles morts, VOYEZ-Y!

En disparaissant du champ de vision d'un conducteur de camion ou d'autobus, vous êtes dans une zone de danger où vous ne devez pas rester.

Québec

En collaboration avec  
l'industrie du transport routier des personnes et des marchandises.



280713

# 250 résidants de Laval évacués après une fuite de chlore

KIM SOO LANDRY

«Quand je suis sorti, j'ai vu un gros nuage épais bleu gris avancer dans la rue, comme la brume le matin.» Michel Gréco est l'un des 250 résidants de Laval qui a été évacué d'urgence dans la nuit de lundi à mardi à la suite d'une fuite de chlore gazeux à l'usine de filtration du quartier Pont-Viau.

Au moins deux personnes ont été intoxiquées par les émanations de chlore. Par contre, l'accident n'a pas affecté le traitement de l'eau potable des 85 000 foyers de Laval desservis par l'usine. Les résidants ont pu regagner leur domicile vers 9h, tandis que le pont Viau et le boulevard des Laurentides ont été rouverts à 6h, ne gênant pas la circulation.

«Vers 2h, mon chat m'a réveillé. J'ai senti une odeur irritante de Javel. Les pompiers sont ensuite arri-

vés pour me dire de sortir avec une serviette mouillée sur le visage», raconte M. Gréco.

À moins de 50 mètres du lieu de l'accident, le couvent des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception a aussi été alerté par la fuite de chlore. En pleine nuit, les 215 religieuses, âgées en moyenne de 76 ans, ont été transportées vers le cégep Montmorency. «Nous avons pratiquement toutes été incommodées par l'odeur du gaz, dit Marie-Hélène Roy, directrice des soins de santé du couvent. Certaines ont ressenti des picotements aux yeux, d'autres des brûlures à la gorge et à l'estomac.» Parmi les religieuses, 120 nécessitent régulièrement des soins infirmiers. Par mesure de précaution, 20 d'entre elles ont été dirigées vers les hôpitaux avoisinants.

L'accident s'est produit durant la nuit quand 480 kilos de chlore pur

liquide sous pression ont fui pendant plus de deux heures du système auxiliaire. Le fluide toxique s'est écoulé par une perforation, de la taille d'un crayon, décelée dans un bouchon en polychlorure de vinyle (PVC), jouxtant un manomètre. S'évaporant au contact de l'air, le chlore s'est ensuite échappé par les ventilateurs de l'usine pour se répandre dans la nature.

«C'est beaucoup 480 kilos. Chaque jour, 150 kg de chlore sont requis pour le traitement des eaux, a dit Jean Lavoie, surintendant en eau potable. La fuite a été assez rapide.»

«Dans un rayon de 300 mètres de l'usine, la concentration en chlore était de 3 à 4 ppm (partie par million), précise Marc Germain, ingénieur chimique de HCl Canada, distributeur de chlore pour l'usine de Laval. Au-dessus de 3 ppm, il faut procéder à l'évacuation et à partir de 25 ppm, les



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

**L'usine de filtration du quartier Pont-Viau, à Laval.**

personnes exposées subissent des irritations.»

Dépêché sur les lieux pour fermer les robinets des cylindres de chlore, il estime à 10 000 ppm la teneur en chlore dans le local où

s'est produit la fuite. La cause exacte du bris sera connue d'ici une semaine. «C'est peut-être un défaut de fabrication, suppose M. Lavoie. La pièce avait été changée il y a un an.»

# Beaucoup de fumeurs de haschisch dans le Grand Nord

CAMILLE BEAULIEU  
collaboration spéciale  
ROUYN-NORANDA

Les services de santé du Nunavik connaissent l'ampleur de la consommation de haschisch dans le Grand Nord québécois, trois ans au moins avant que la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik démantèlent, fin mai, un réseau de trafiquants comptant parmi sa clientèle, selon les policiers, la moitié de la population adulte de cette région.

La majorité des hommes de

moins de 45 ans habitant le territoire, de même que le quart des hommes plus âgés, sont consommateurs réguliers de hachisch, révélait dès avril 1997 un rapport du département de santé publique de la régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Environ un tiers des femmes de moins de 45 ans fument du hachisch, un pourcentage qui grimpe à 45 % chez les 20 à 24 ans, y apprend-on aussi.

Ces niveaux de consommation de hachisch sont considérablement plus importants que parmi la po-

pulation canadienne adulte en général (7,4 %), poursuit le rapport. Plus importants aussi que les 32,5 % de fumeurs de hachisch chez les Inuit adultes du Nunavut voisin.

Environ 16 % des hommes de 20 à 24 ans et un adolescent sur dix de 15 à 19 ans font usage régulier de cocaïne dans le Grand Nord, toujours selon la régie du Nunavik. Une drogue qui n'est pas d'usage courant parmi la population féminine ou encore chez les hommes plus âgés.

On déplore aussi au Nunavik de

nombreuses lésions causée par l'inhalation de solvants hallucinogènes (colles, etc.), à l'origine d'au moins une dizaine de décès (sur une population de quelques 9000 habitants) ces 20 dernières années.

Un quart enfin des adultes du Nunavik, rappelle la régie, ont éprouvé des problèmes liés à la consommation d'alcool au cours des dernières années. Et 40 % des habitants adultes du territoire sont considérés comme buveurs à risque, comparativement à 25 % parmi les Inuit du Nunavut.

Mais c'est au chapitre de l'usage

du tabac que les données de la régie surprennent : 68 % des adultes du Nunavik sont fumeurs contre une moyenne de 34 % pour l'ensemble des Québécois. Une habitude qui se prend tôt dans ces régions : 16 % des enfants de 6 et 7 ans sont déjà considérés fumeurs (d'après les statistiques et données compilées en 1997 par la régie du Nunavik). Un pourcentage qui atteint 40 % vers 10 et 11 ans et 68 % chez les adolescents.

## INVITATION

Le Bureau des produits de santé naturels de Santé Canada désire consulter les Canadiens et les Canadiennes intéressés au sujet d'une proposition de cadre de réglementation nationale pour les produits de santé naturels.

Les thèmes de discussion proposés comprennent les exigences liées à l'étiquetage des produits, à la qualité des produits et aux revendications des produits naturels à l'égard de la santé (p. ex., les vitamines, les minéraux, les remèdes à base de plantes médicinales et les préparations homéopathiques).

Dans la région de Montréal, cette consultation aura lieu le 11 juillet 2000 de 9 h à 12 h 30 au Delta Montréal 475, Ave President Kennedy, Salle no. 1 Opus.

Tous les membres du public sont invités à participer. La préinscription est obligatoire. Pour les inscriptions, veuillez composer le 1-877-903-8202.

Des copies du cahier de consultation sont disponibles sur demande. Veuillez composer le 1-877-903-8202 pour recevoir votre exemplaire gratuit.

Pour tout renseignement concernant la proposition de cadre de réglementation, le processus de consultation, ou pour accéder à la version électronique du cahier de consultation, veuillez consulter le site Web du Bureau des produits de santé naturels à l'adresse suivante: [www.hc-sc.gc.ca/hpb/onhp](http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/onhp)



## L'hôpital Angrignon poursuivi pour la mort d'une patiente

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'hôpital Angrignon et un de ses chirurgiens devront répondre devant les tribunaux de la fin tragique d'une patiente de 66 ans, morte l'an dernier de la rupture d'un anévrisme de l'aorte abdominale.

Pauline Lamouche, une résidente de Verdun, a rendu l'âme sur la table d'opération, le 27 septembre 1999, neuf mois après avoir consulté un chirurgien général et près d'un an après que l'anévrisme (une dilatation anormale de l'aorte) eut été diagnostiqué par son médecin de famille. Mme Lamouche devait d'abord être opérée à la mi-juin 1999, mais l'intervention a été reportée en raison d'une grave des infirmières. La chirurgie a ensuite été remise à plus tard au moins deux autres fois.

Dans son rapport sur la mort de Mme Lamouche, déposé ce printemps, la coroner Line Duchesne conclut que le délai de neuf mois était déraisonnable et déplore que le chirurgien n'ait pas indiqué dans le formulaire de demande d'admission si l'intervention était urgente, semi-urgente ou élective.

« Ni le médecin-chirurgien, ni l'admission ne se sont inquiétés des délais importants », écrit la coroner, ajoutant qu'« il est évident que cette chirurgie devait avoir une priorité sur d'autres chirurgies électives qui furent sans doute pratiquées dans cet intervalle ».

« Il est bien évident qu'il existe actuellement certaines difficultés, dans la plupart des centres hospi-

taliers, à définir les priorités opératoires et à y inscrire les patients selon l'importance des pathologies chirurgicales », ajoute-t-elle.

Même si elle reconnaît que l'hôpital Angrignon est aux prises avec une grave pénurie d'anesthésistes, qui entraîne la fermeture fréquente de salles d'opération, la coroner Duchesne estime que le chirurgien aurait dû insister pour obtenir du temps opératoire. En effet, un patient sur deux souffrant d'un anévrisme de la taille de celui de Mme Lamouche meurt avant même d'arriver au bloc opératoire en cas de rupture de l'aorte, et entre 50 et 60 % de ceux qui parviennent à la salle d'opération ne survivent pas à l'intervention.

« Parfois, malgré le meilleur des systèmes, il y a des problématiques qui peuvent se glisser », a commenté hier le Dr Laurent Boisvert, directeur des services professionnels et hospitaliers de l'hôpital. « Peut-être qu'à un certain moment donné, ces délais-là auraient dû être raccourcis, mais ça, ce sont les experts qui devront en débattre. »

Ce débat se déroulera vraisemblablement devant les tribunaux, puisque la famille de Mme Lamouche, représentée par Me Jean-Pierre Ménard, un spécialiste du droit de la responsabilité médicale, déposera cette semaine une poursuite contre l'hôpital et le chirurgien. « victime. »

Selon Me Ménard, les dommages réclamés devraient se situer entre 150 000 \$ et 200 000 \$.

## Les urgences toujours engorgées

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les jours se suivent et se ressemblent dans les urgences de la région métropolitaine, toujours confrontées à un engorgement digne des pires jours de l'hiver.

La Cité de la Santé de Laval demande même à la population d'éviter de se présenter à son service des urgences d'ici huit heures, demain matin.

Même si la consigne est en vigueur depuis lundi, l'affluence s'est maintenue hier aux urgences de l'hôpital lavallois : en après-midi, 75 patients y étaient alités, alors que la capacité officielle n'est que de 33 civières.

Contrairement à ce qui passe dans l'île de Montréal, où 973 lits étaient fermés hier en raison des vacances du personnel, la Cité de la Santé fonctionne toujours à pleine capacité. « On devait fermer 30 lits (sur 452) du 25 juin au 30 juillet, mais on a dû les laisser ouverts parce qu'on a tout simplement trop de monde », a dit le porte-parole de l'hôpital, Jean Garneau.

Aucune maladie ou condition n'est particulièrement à blâmer pour cet afflux de patients inhabituel pour la saison, selon M. Garneau. « Il y a beaucoup de cas de cardiologie, de maladies respiratoires, de psychiatrie, etc., mais il n'y a pas d'épidémie particulière », dit-il.

Une trentaine de personnes âgées en attente d'une place dans un centre d'hébergement occupent des lits à la Cité de la Santé et compliquent ainsi l'hospitalisation des patients parqués dans les urgences. Selon la régie régionale de la santé de Laval, l'ouverture progressive du CHSLD Sainte-Rose, nouvellement construit, permettra de sortir 14 patients de l'hôpital d'ici la semaine prochaine. Une dizaine de places pourraient s'ajouter dans des établissements privés, si la régie obtient le financement requis du ministère de la Santé.

### Montréal

À Montréal, aucun hôpital n'a eu recours cette semaine à des remèdes aussi draconiens que celui employé à la Cité de la Santé, mais la situation n'en demeure pas moins fort préoccupante, le taux d'occupation global des urgences frôlant les 200 %. Neuf des 17 urgences accueilleraient hier deux fois plus de patients que leur capacité, et pas moins de 96 malades attendaient un lit depuis plus de 48 heures, dont 31 à l'hôpital du Sacré-Coeur, 19 à Maisonneuve-Rosemont et 19 à Notre-Dame (CHUM).

Les urgences des hôpitaux Verdun, Santa Cabrini et Fleury, de l'Hôpital général de Montréal et de l'Institut de cardiologie étaient aussi particulièrement achalandées.



## Vous souvenez-vous d'avoir jamais eu un si beau bulletin ?

Voici les véhicules d'occasion certifiés Honda. Une gamme de véhicules d'occasion Honda de haute qualité, fiables et solides, qui ont passé avec succès une inspection complète. C'est un fait, chaque véhicule d'occasion certifié que nous vendons est inspecté, certifié et protégé par Honda, pour assurer votre entière satisfaction. L'achat d'une voiture d'occasion devient donc un exercice des plus faciles, accompli sans une ombre au tableau. D'aussi bonnes notes méritent bien une petite place sur le frigo.



**loto-québec** *résultats*

★ ★ **30 ANNIVERSAIRE** (30 JOURS-CHANCE)

NUMÉRO COMPLET	100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES	100 \$
5 DERNIERS CHIFFRES	1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES	30 \$
		2 DERNIERS CHIFFRES	20 \$

Numéro du 2000-07-05: **432630**

(numéros décomposables)

2000-07-01	238948	2000-07-03	407305
2000-07-02	000347	2000-07-04	873024

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

100 000\$ chaque jour du 1<sup>er</sup> au 30 juillet 2000

**loto-québec** *résultats*

**Banco** **Quintissime**

Tirage du 2000-07-04

03	09	16	18	20
21	22	26	27	30
33	36	39	42	54
57	59	62	63	70

NUMÉRO: **215261**

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

### CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

**Dans les secteurs suivants:**

- **Saint-Ambroise de Kildare**
- **Saint-Liguori**
- **Sainte-Marianne**

**Responsabilités**

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

**M. Pierre Henri**

composez le **(450) 589-4967**  
 Courriel : [phenri@lapresse.ca](mailto:phenri@lapresse.ca)

# Air Canada : les pilotes demandent une pause de 48 heures

Presse Canadienne

Les pilotes d'Air Canada ont demandé hier un arrêt de 48 heures dans les négociations actuelles, visant à conclure une entente pour un nouveau contrat de travail.

Les pourparlers reprendront vendredi, affirme l'Association des pilotes d'Air Canada dans un communiqué, ajoutant que les discussions devraient se poursuivre durant la fin de semaine qui suivra.

Le syndicat des pilotes est armé d'un mandat de grève, qui pourrait être exécuté dans les trois jours suivant un éventuel avis de débrayage du syndicat. La pause demandée hier laisse croire qu'aucune grève ne sera déclenchée avant le milieu de la semaine prochaine.

Les pilotes soutiennent qu'il y a eu du progrès dans les négociations, qui ont commencé il y a une semaine, mais le syndicat ajoute que le tout s'est déroulé de façon lente et compliquée.

Le vice-président général d'Air Canada, Calin Rovinescu, qui mène les négociations pour Air Canada, a dit dans un communiqué que « compte tenu des progrès effectués au cours des sept derniers jours de négociations, nous croyons que l'élan est suffisant pour que nous continuions à progresser en vue de parvenir à une entente négociée au cours des prochains jours. »

« Nous sommes désolés que cette suspension prolonge l'incertitude de nos clients et souhaitons leur assurer que nous sommes déterminés à résoudre cette impasse en évitant un arrêt de nos activités », a-t-il ajouté.

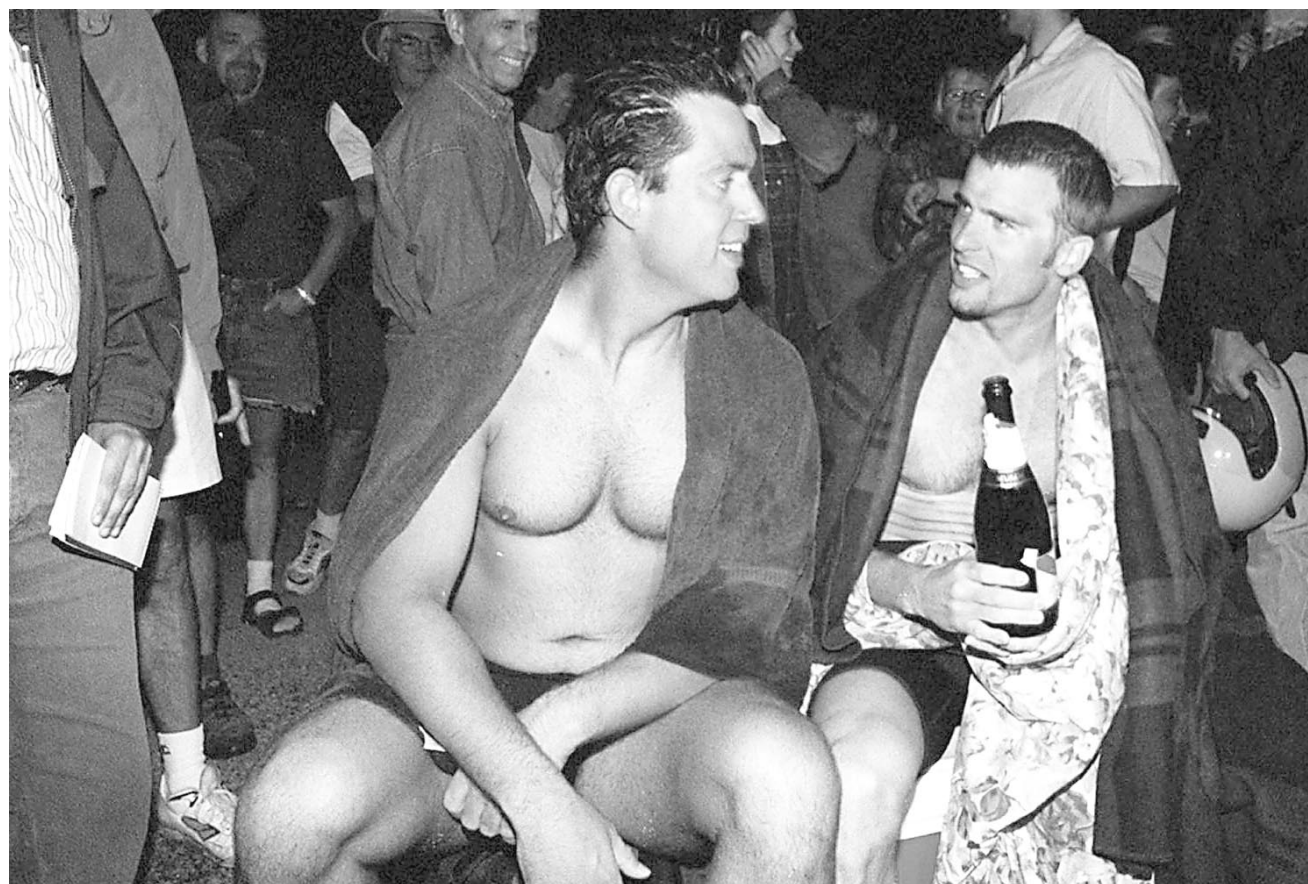
Les 2200 pilotes, dont le précédent contrat de deux ans a pris fin en avril, demandent des hausses de salaire et une plus grande sécurité d'emploi.

# L'affaire Mugesera s'éternise

Presse Canadienne QUÉBEC

Jamais révision judiciaire d'un dossier d'immigration n'aura été aussi longue. Entrées dans leur 8<sup>e</sup> journée hier, les audiences de la Cour fédérale sur l'ordonnance d'expulsion de Léon Mugesera du Canada pour incitation au génocide au Rwanda risquent maintenant de se prolonger au-delà de la semaine.

« Un dossier de réfugiés, c'est généralement une affaire de deux heures au maximum. Les gens perdent en première instance devant la Commission de l'immigration et se présentent en Cour fédérale pour obtenir une suspension de l'ordre de déportation. Le dossier Mugesera est exceptionnel. Il demande du temps. C'est long, mais je crois que c'est utile », a déclaré le juge Marc Nadon, qui n'a pas voulu imposer de limite de temps à la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Louise-Marie Courtemanche.



Jean-François Bergeron et Christopher Breault célèbrent après avoir réussi le tour de l'île d'Orléans à la nage, lundi, en moins de 14 heures.

# Le tour de l'île d'Orléans à la nage en moins de 14 heures

MARIE ALLARD

« Ce projet m'a plu, parce que c'était humain », raconte Christopher Breault. Humain ? L'athlète et son comparse, Jean-François Bergeron, ont pourtant fait le tour de l'île d'Orléans à la nage ! « C'était humain parce qu'il y avait des gens tout autour de l'île, précise Christopher Breault. Mais le défi, lui, était plutôt surhumain. »

Parti lundi de Sainte-Pétronille, à 9 h 50, Christopher Breault a mis 13 h 07 à compléter le tour de l'île d'Orléans. Jean-François Bergeron, qui a pris le départ dix minutes plus tard, a devancé son collègue en parcourant les 77 km en 12 h 39 m 18 s. Tous deux ont battu le record que détenait Jacques Amyot, le seul autre nageur à avoir fait le tour de cette île si chère à Félix Leclerc. M. Amyot avait réalisé l'exploit en 14 h 31 m, en 1955.

« Le tour s'est bien passé, résume Jean-François Bergeron, même si le vent a changé les marées, ce qui nous a ralentis. » Tout au long de leur séjour dans l'eau, les nageurs ne faisaient que de très brèves pauses pour se désaltérer avec des boissons énergisantes. Le reste du temps, ils devaient penser au crawl. « J'ai eu des moments de faiblesse, avoue M. Bergeron, mais tant que j'avais de l'énergie dans les biceps et que je savais que ma tête était encore là, je continuais. » De toute façon, les deux nageurs n'étaient pas seuls avec les éléments. Jean-François Bergeron était escorté par

une chaloupe, tandis que Christopher Breault était suivi par un kayakiste, Michel Tremblay, qui a, lui aussi, réalisé tout un exploit en pagayant pendant plus de 13 heures.

Les deux athlètes ont été accueillis par une centaine de personnes à leur arrivée, un peu avant 23 h. « J'avais hâte d'arriver, souligne M. Bergeron, et durant le dernier kilomètre, j'entendais les encouragements du public. C'était formidable ! » Jacques Amyot, l'ancien détenteur du record, était aussi présent. « Ils me font vieillir de 45 ans ! » s'est exclamé l'homme de 75 ans, qui nage toujours régulièrement à la piscine de l'Université Laval. C'est au cours d'un de ses entraînements que M. Amyot a appris que deux nageurs avaient l'intention de battre son record. « Je leur ai dit : faites-le ! » souligne l'infatigable nageur, qui a traversé la Manche à deux reprises.

Mais pourquoi s'infliger pareil traitement ? Jean-François Bergeron, 28 ans, a grandi au bord du lac Saint-Jean et dit adorer l'eau « libre », ce qui exclut les piscines et autres bassins. Fils d'un commentateur sportif, neveu du créateur de la traversée du lac Saint-Jean, il avait besoin « d'un défi stimulant ». Christopher Breault, un mannequin aussi âgé de 28 ans, en était à sa première expérience en longue distance. Il n'a pas toujours apprécié l'entraînement dans l'eau du fleuve, qui était particulièrement froide ce printemps, mais il pensait que le tour était « une idée géniale ».

# Pas de pénurie de vaccin contre la grippe prévue

Une autre histoire aux États-Unis

LIA LÉVESQUE Presse Canadienne

Contrairement aux États-Unis, le Québec et le Canada ne devraient pas éprouver de problèmes à obtenir à temps et en quantité suffisante le vaccin contre la grippe cet automne.

Aux États-Unis, les autorités médicales ont été prévenues par les compagnies fabriquant les vaccins antigrippaux qu'elles devraient subir des retards dans la livraison des vaccins, cet automne, possiblement même une pénurie. Un comité consultatif sur les pratiques d'immunisation a même conseillé aux fournisseurs de soins de santé de reporter à novembre les campagnes généralisées de vaccination des adultes.

Toutefois, ni le Québec ni le Canada ne seront touchés par ces difficultés, les vaccins antigrippaux provenant de deux autres laboratoires, expliquait M<sup>me</sup> Margot Geduld, agente de relations avec les médias à Santé Canada.

Le Canada a deux distributeurs de vaccins : Pasteur-Mérieux-Connaught, de France, et Biochem-Pharma, du Québec, précisait M<sup>me</sup> Geduld.

Or, « les deux fournisseurs ont indiqué qu'ils n'y aurait aucun retard de livraison des vaccins antigrippaux, ni pénurie de ces vaccins au Canada », a rapporté M<sup>me</sup> Geduld.

Le vaccin de l'automne-hiver 2000-2001 comprend deux nouvelles souches, le A / Panama H3N2 et le A / New Caledonia H1N1. Les fabricants américains ont éprouvé de la difficulté avec la mise au point de la souche A / Panama.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec, l'agente de relations publiques Dominique Breton confirme que « le problème est concentré aux États-Unis » et qu'on ne prévoit « pas de problème majeur » au Québec. Tout au plus, on se tient prêt à envisager « un petit risque de retard » dans la livraison des vaccins, au cas où.

# Une bonne nouvelle qui fait le tour de la planète.

Le service Purolator<sup>MC</sup> International est maintenant disponible à votre bureau de poste.

Bonne nouvelle ! Il suffit d'une simple visite à votre bureau de poste pour obtenir le service Purolator<sup>MC</sup> International. Il est donc plus simple que jamais de se fier à Purolator pour une livraison garantie le jour ouvrable suivant en matinée\* à plus de 19 000 villes aux É.-U. Purolator garantit aussi la livraison aux principales villes européennes dans un délai de deux jours ouvrables\*. De plus, avec le service Purolator International, vous bénéficiez du repérage électronique, du dédouanement électronique et de la confirmation de livraison pour les 220 pays desservis par le réseau Purolator.

Alors, la prochaine fois que vous devrez envoyer des documents ou des colis aux É.-U. ou autre part dans le monde, passez tout simplement à votre bureau de poste et demandez le service Purolator International.



\* Certaines conditions s'appliquent.  
 \*\* Purolator et Purolator International sont des marques de commerce déposées de Courrier Purolator Inc.

**ANGLAIS**  
 COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
 Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue  
 COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs  
 de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir  
 135 \$ à 145 \$/semaine | 1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h\*  
\*matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40\$

*Converlang*  
 école de langues postmoderne  
 accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph E., 3<sup>e</sup> étage Mtl  
 Laurier (514) 278-5309 • www.converlang.com

**Nous habillons les fenêtres!**

HunterDouglas  
 Levolor  
 Holican

Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrions habiller vos fenêtres de centaines de façons.

Ajoutez de l'éclat à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.

**Politique de bas prix garantis**  
 Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10 %.

**LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON**  
**LINEN CHEST**

Centre Rockland (514) 341-7810  
 Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525  
 Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090  
 Place Parlobello, Brossard (450) 671-2202

2872294



## Politique

## Ultime passe d'armes entre Manning et Day

## ANALYSE

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

C'est ce soir qu'a lieu l'affrontement décisif entre Preston Manning et Stockwell Day, les deux finalistes à la course à la direction de l'Alliance canadienne, dans un théâtre de la banlieue d'Ottawa.

Cet ultime duel, crucial pour Preston Manning qui est à l'origine du grand branle-bas de la droite que l'on connaît, sera retransmis sur au moins trois chaînes de télévision. Celui qui a fondé voici treize ans le Parti réformiste et qui a fait les paris, d'abord de l'Alternative unie et, ensuite, de l'Alliance canadienne, pourrait y connaître son chant du cygne. À moins qu'il ne réussisse, par un tour de prestidigitacion, à renverser la vapeur du fameux « train de la liberté » de Stockwell Day, qui mène la course depuis sa victoire surprise de Calgary au premier tour le 24 juin.

À Toronto, samedi, les jeux auront été faits. Le deuxième tour de scrutin sera chose du passé et le vainqueur et prochain chef de l'opposition officielle sera connu.

Entre-temps, chacun des deux candidats tente de démontrer qu'il est le seul à pouvoir offrir à son parti la percée tant nécessaire en Ontario pour pouvoir former le prochain gouvernement fédéral. C'est l'enjeu de ce



Preston Manning

soir, c'est l'enjeu de toute l'opération de déridage de la droite entreprise par M. Manning il y a plus d'une année.

Mais à voir ces jours-ci les libéraux de Jean Chrétien faire circuler à l'intérieur de leur parti des listes de citations controversées de Stockwell Day sur l'avortement et les homosexuels, comme le rapportait hier le *Globe and Mail*, on se doit de conclure qu'il n'y pas que Preston Manning qui prenne au sérieux la montée du jeune ex-ministre des Finances de l'Alberta, le meneur au premier tour du scrutin avec 44 % des voix, soit 10 000 de plus que Manning.

C'est qu'à moins d'une gaffe majeure ce soir, Stockwell Day semble porté par une vague qui le verra accéder à la direction de l'Alliance canadienne samedi soir. L'homme est habile, d'une belle apparence, télégéni-



Stockwell Day

que, et il offre une image de fraîcheur à la politique canadienne dominée depuis une décennie par des hommes de la génération de Jean Chrétien. Les libéraux l'ont compris et se préparent ainsi, dans l'éventualité d'une victoire samedi de M. Day, à contre-attaquer en insistant auprès du public sur la face plus obscure de Stockwell Day, c'est-à-dire sur ses déclarations publiques et hostiles à propos des homosexuels et de l'avortement.

Même M. Manning avait commencé la campagne au second tour en mettant l'accent sur cette facette de son rival, affirmant que ces questions allaient contribuer à diviser l'Alliance canadienne plutôt que de lui donner les ailes dont elle a besoin pour devenir un parti politique véritablement national.

Rappelé à l'ordre par ses propres partisans, qui ne prisent guère cette approche, M. Manning s'est ravisé et a laissé tomber les attaques personnelles. Pourra-t-il se contenir encore ce soir ?

Quant à Stockwell Day, qui n'a pas voulu s'en prendre directement au fondateur du Parti réformiste, il n'a eu de cesse de réaffirmer depuis le 24 juin que ses priorités demeuraient la baisse des impôts, la réorganisation du système de santé, la réforme de la justice et des institutions démocratiques du pays. Il a même pris ses distances du dossier de l'avortement, ne voyant pas la nécessité de rouvrir un tel débat alors que la population ne le demande pas.

Depuis le début de la campagne au deuxième tour, il insiste même sur les rôles prépondérants que joueront Preston Manning et Tom Long, le candidat ontarien qui a terminé troisième le 24 juin, au sein d'une Alliance canadienne sous sa gouverne. Il promet qu'il n'y aura pas de purge, jouant ainsi dans les platebandes de Manning qui affirme être le seul à pouvoir maintenir l'unité du parti.

Manning devra, s'il compte l'emporter le 8 juillet, sortir un lapin de son chapeau ce soir. Il devra faire des miracles s'il compte faire voter un seul des 80 000 membres du parti qui ne l'ont pas fait au premier tour. Il devra se surpasser. Pour chaque nouveau vote acquis par Stockwell Day depuis le 24 juin, Manning sait qu'il doit aller en chercher trois pour simplement combler son retard. Alors, pour Manning, le miracle, ce serait une gaffe monumentale de Day ce soir — un scénario qui a autant de chance de se produire qu'un voyage à l'étranger de Jean Chrétien sans bourde.

## Le Bloc a presque doublé ses contributions en 1999

HUGUETTE YOUNG  
Presse Canadienne, OTTAWA

Le Bloc québécois a presque doublé ses contributions, l'an dernier, grâce en bonne partie à un don de 225 000 \$ du défunt Robert Lauzière.

Le Bloc a amassé 1 296 764 \$ en dons privés en 1999, comparativement à 747 000 \$ l'année précédente.

Selon un porte-parole, Philippe Gagnon, le Bloc « accumule environ 1 million par année en moyenne » de la part de ses partisans. L'année 1998 était un peu moins productive parce que les militants du Bloc avaient préféré donner un coup de pouce au Parti québécois qui faisait face à des élections. « Cela explique une légère chute », a souligné M. Gagnon.

L'année 1999 a été exceptionnelle pour le Bloc en raison d'une succession de 225 000 \$ héritée d'un fier partisan, Robert Lauzière. Le Fonds Lauzière pour l'avancement de la souveraineté a été établi en son nom.

Néanmoins, le Bloc tire de l'arrière par rapport au Parti libéral du Canada qui a amassé près de 15,5 millions. Il faut préciser toutefois que le Bloc n'accepte des dons que des particuliers, alors que près des deux

tiers des dons octroyés aux libéraux, soit 8,62 millions, provenaient des sociétés.

L'an dernier, le Parti réformiste — qui est depuis devenu l'Alliance canadienne — avait réussi à attirer des dons de 6,3 millions, et le Nouveau parti démocratique, 13,4 millions. Le Parti progressiste conservateur de Joe Clark, qui croule sous des dettes de 7,4 millions, est allé chercher 5,6 millions. L'année précédente, les conservateurs avaient reçu 10,9 millions en dons des particuliers et compagnies.

C'est la députée de Saint-Hubert, Pierrette Venne, qui a été la plus généreuse parmi les députés, avec un don de 4350 \$ au Bloc québécois. Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a donné 1000 \$, alors que le premier ministre Lucien Bouchard a versé un maigre 195 \$ au parti qu'il a fondé. L'ex-premier ministre Jacques Parizeau n'a pas donné un sou au Bloc.

La ministre québécoise Louise Harel a versé 405 \$ au Bloc, tandis que son collègue des Finances, Bernard Landry, y allait d'un don de 200 \$, tout comme la députée de Rosemont, Rita Dionne-Marsolais.

Le Bloc a dépensé 317 500 \$ en traitements salariaux et avantages sociaux et près de 90 500 \$ pour organiser congrès et réunions.

## Les ministres de l'Agriculture des provinces veulent un vrai régime fédéral d'assurance-récolte

CHRIS MORRIS  
Presse Canadienne, FREDERICTON

Désireux d'obtenir d'Ottawa un vrai régime d'assurance-récolte et non pas une aide ponctuelle en cas de catastrophe, les ministres provinciaux de l'Agriculture ont peaufiné hier leurs arguments en prévision de leur rencontre avec leur homologue fédéral Lyle Vanclief.

Ce sommet devrait finaliser les règles d'un programme triennal de 3,3 milliards destiné à venir en aide à une industrie agricole aux prises avec de sérieux problèmes de liquidités.

Certains des détails à revoir sont fondamentaux, particulièrement ceux concernant l'aide en cas de désastre tel les inondations, les sécheresses ou la chute des cours agricoles.

Le ministre québécois de l'Agriculture, Rémy Trudel, estime que le fonds d'aide en cas de désastre, doté d'un budget de 435 millions, devrait être considéré comme un programme d'assurance. Il demande donc à Ottawa d'y laisser s'accumuler sa contribution plutôt que de dépenser à d'autres fins les sommes non utilisées.

« Nous devons être très prudents, a dit M. Trudel. Nous devons mettre sur pied un fonds d'assurance pour régler ces crises. Nous devons dire au gouvernement fédéral : quand nous traversons de bonnes années, il est temps de mettre de l'argent de côté, alors que quand survient un désastre, les gens ont besoin de cet argent. »

Le ministre albertain de l'Agriculture, Ty Lund, estime que cette incapacité à constituer une réserve en cas de crise agricole relève aussi

de la compétence provinciale et qu'il incombe à tous les gouvernements d'y voir.

« Il est vraiment important de trouver un mécanisme qui nous permettra de dégager des surplus, parce que c'est de désastre économique qu'il est question et qu'il n'y a pas deux années pareilles. C'est donc très difficile à budgéter », a dit M. Lund.

Les coûts des programmes de sécurité offerts aux agriculteurs sont partagés entre les deux paliers de gouvernement. Chaque fois qu'Ottawa accorde 60 \$, les provinces doivent contribuer 40 \$.

En vertu d'un projet d'entente entre le gouvernement fédéral et les provinces, le financement annoncé précédemment pour les programmes d'appui aux exploitations agricoles a été remanié de façon à investir davantage dans les programmes permanents, comme l'assurance-récolte et les avances de fonds, et moins dans l'aide aux sinistrés.

Une somme d'environ 665 millions sera accordée aux programmes de protection de revenu au cours de chacune des trois prochaines années, et environ 435 millions iront à l'aide aux sinistrés.

Le ministre manitobain de l'Agriculture, Rosann Wowchuk, déplore pour sa part que le fonds d'aide en cas de désastre ait été réduit de 500 à 435 millions.

Enfin, son homologue de l'Ontario, Ernie Hardeman, souhaite la création d'un fonds d'assurance qui s'en tienne à l'essentiel et qui ne s'éparpille pas en programmes particuliers.

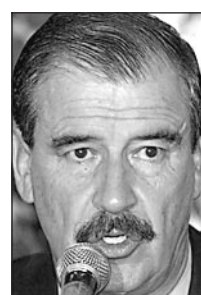
## Chrétien invite Vicente Fox à se rendre au Canada sans attendre son entrée en fonction à Mexico

Agence France-Presse  
OTTAWA

Le premier ministre canadien Jean Chrétien a indiqué hier qu'il avait invité le président élu du Mexique Vicente Fox à se rendre en visite au Canada avant qu'il ne prenne officiellement ses fonctions en décembre prochain.

M. Chrétien s'est entretenu hier par téléphone avec M. Fox pour le féliciter de sa « victoire historique » à l'élection présidentielle de dimanche, selon un communiqué du bureau du premier ministre.

« J'ai indiqué au président élu que je serais très heureux de l'accueillir au Canada avant son entrée en fonction en décembre prochain. Nous aurions ainsi l'occasion de passer en revue l'état des relations entre le Canada et le Mexique tout en faisant connaissance », a affirmé M. Chrétien dans ce communiqué.



Vicente Fox

« La population du Mexique a clairement et librement choisi la voie du changement », a ajouté M. Chrétien, en « se réjouissant du processus pacifique et équitable qui a encadré ce choix démocratique ».

Ces élections ont mis un terme au règne du Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir au Mexique depuis 1929.

M. Chrétien a aussi loué le dévouement du président Ernesto Zedillo qui, a-t-il estimé, « peut tirer une grande fierté de sa contribution personnelle au renforcement de l'économie et des institutions démocratiques de son pays ».

Politique

# Des anglos mécontents des états généraux sur le français

ALEXANDRE SIROIS

Les états généraux sur la langue française effraient certains leaders anglophones, qui redoutent les résultats de cette initiative du gouvernement du Québec dont le coup d'envoi a été donné la semaine dernière.

« J'ai peur que certaines personnes essaient d'utiliser ça pour provoquer l'augmentation des appuis au gouvernement et à la séparation », a confié à *La Presse* le président d'Alliance Québec, Anthony Housefather.

Le jeune homme, dont l'organisme compte environ 5000 membres, a assuré qu'il n'est pas contre la tenue des états généraux. « La majorité des Québécois pourront avoir un débat très intéressant et très sympathique sur la question », a-t-il dit.

En revanche, M. Housefather a vertement critiqué la forme actuelle de l'initiative parrainée par le ministre responsable de la Charte de la langue française. « Mme Louise Beaudoin a créé une commission sur la langue française. Je crois pour ma part que ça aurait dû être une commission qui (examine) aussi les craintes de la communauté de langue anglaise », a soutenu le président d'Alliance Québec.

### Embêtés par deux anglos

Ce qui embête énormément M. Housefather, c'est le choix des deux anglophones qui figurent parmi les neuf membres de la commission des états généraux, Gary Richards et Dermot Travis.

« Vous avez deux commissaires qui sont là pour dire que la communauté d'expression anglaise est représentée, qui ne sont pas du tout, quant à moi, dans le milieu de la communauté », a déclaré M.

Housefather.

Keith Henderson, leader du Parti égalité, abonde dans le même sens. « Si on regarde les sondages faits sur quelques questions importantes, sur l'accès à l'école anglaise, par exemple, la communauté anglophone est massivement pour le libre choix. Comme elle est pour l'affichage de taille égale en anglais et en français. Je suis sûr que les (deux) représentants nommés Québec ne partagent pas ces opinions-là », a-t-il affirmé.

« Je ne comprends pas quelles sont les qualifications de M. Travis, par exemple. Mis à part le fait qu'il ait rempli des contrats pour le Parti québécois auparavant », a ajouté M. Henderson, qui aurait souhaité que la communauté anglophone choisisse ses propres représentants.

### Comme le Bloc Pot

M. Richards, président de l'Association des Townshippers qui représente 6000 anglophones des Cantons de l'Est, a réfuté les allégations de MM. Housefather et Henderson. « Je trouve que la majorité des anglophones veulent être des bons citoyens, respecter leurs voisins francophones et être respectés par leurs voisins francophones », a répliqué M. Richards, qui juge s'inscrire dans cette tendance.

Dermot Travis, président de Forum Action Québec, un organisme voué au rapprochement des francophones et des anglophones, s'est également dit représentatif de sa communauté et a nié avoir déjà reçu des contrats du Parti québécois. « Pour moi, la question, c'est plutôt : est-ce que M. Henderson et M. Housefather sont représentatifs de notre communauté, a riposté M. Travis. M. Henderson a récolté le même nombre de votes, aux dernières élections que le Bloc Pot ! Et M. Housefather est le président d'Alliance Québec parce qu'il a été élu par 150 personnes lors d'un congrès. »

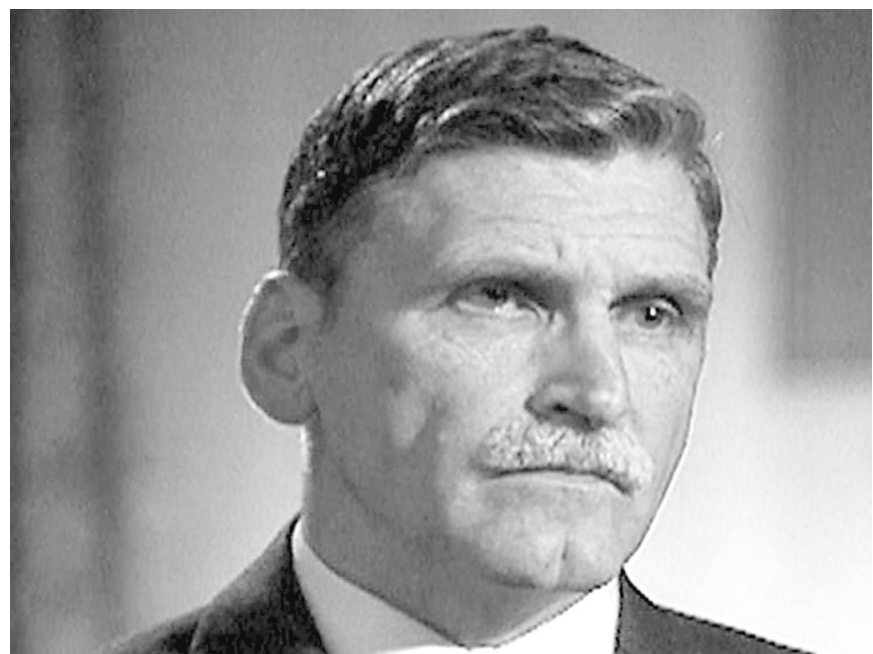


PHOTO PC

Le lieutenant-général Roméo Dallaire s'est retiré des Forces armées canadiennes à la suite d'une controverse sur la mort de dix soldats belges au Rwanda.

# Le général Roméo Dallaire explique sa rechute

Presse Canadienne TORONTO

Le lieutenant-général à la retraite Roméo Dallaire, qui a été trouvé gisant dans un parc de Hull la semaine dernière, a dit, dans sa première déclaration publique à la suite de cet incident, que ce n'était pas la première fois que sa terrible expérience au Rwanda prenait le dessus sur lui.

« Parfois, le meilleur médicament et la meilleure thérapie ne peuvent aider un soldat qui souffre de ce nouveau type de blessure à la suite d'une mission de paix », a affirmé Roméo Dallaire dans une lettre adressée au réseau anglais de Radio-Canada.

Selon des témoins, le général Dallaire, âgé de 53 ans, était fortement intoxiqué au moment où il a été trouvé, recroquevillé sur lui-même dans le parc.

Dans cette lettre, lue lundi lors d'une émission du matin à la radio de la CBC, le général à la retraite a expliqué que ses actes étaient le résultat du combat qu'il livre contre les conséquences de sa mission au Rwanda.

Roméo Dallaire s'est retiré des Forces armées canadiennes à la suite d'une controverse sur la mort de dix soldats belges au Rwanda.

« La colère, la rage, la douleur et la solitude qui vous séparent de votre famille, de vos amis et du quotidien dans la société en général sont tellement puissantes que l'autodestruction devient réelle et attirante. C'est ce qui est arrivé la semaine dernière », a écrit le général.

« À l'étape actuelle de ma thérapie, qui continue de donner des résultats positifs, les mécanismes de contrôle ne sont pas encore au point, ce qui ne me permet pas d'être toujours en pleine possession de mes moyens », a ajouté M. Dallaire, qui regrette que cet incident ait été rendu public.

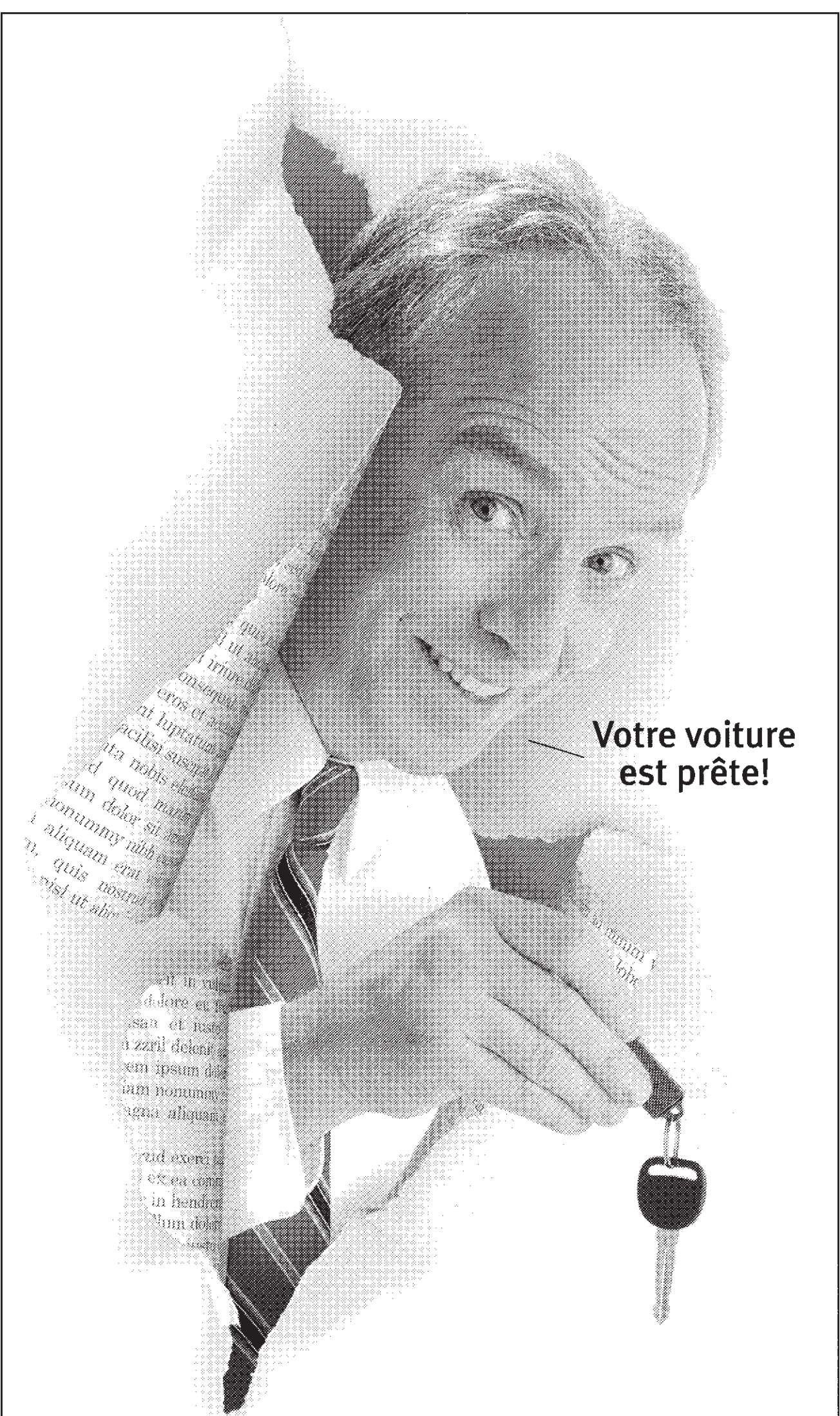
Bien connu pour son implication, en 1994, dans la crise au Rwanda, où il avait agi en tant que commandant de la force de maintien de la paix des Nations unies, l'ancien militaire avait, sur les conseils de ses médecins, dû prendre une retraite anticipée en avril dernier.

Après 35 ans à l'emploi de l'armée, il a été profondément marqué par les atrocités dont il avait été témoin lorsqu'il commandait les Casques bleus au Rwanda. À cette époque, un génocide mené par des extrémistes a fait 800 000 morts chez les Hutus et les Tutsis.

Celui qui avait déclaré vouloir venir en aide aux militaires souffrant de troubles de comportement a fait état à quelques reprises, dans les médias, de ses tendances suicidaires. Il avait confié avoir attenté à sa vie à au moins deux reprises depuis 1994.

En octobre 1998, le militaire avait aussi été contraint de prendre un congé de maladie en raison d'un niveau de stress trop élevé.

Dans sa lettre à la CBC, le général estime que de plus en plus de soldats canadiens souffriront de problèmes semblables après leur retour de missions de paix à l'étranger.



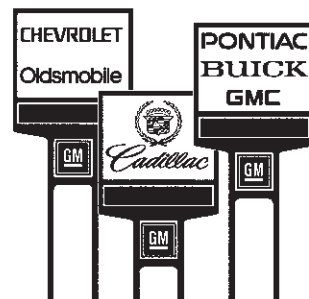
— Votre voiture est prête!

	<b>*Vidange d'huile</b> <i>incluant une inspection en 15 points</i>	<b>Entretien du système de refroidissement</b>
	<b>28<sup>95</sup>\$</b>	<b>89<sup>95</sup>\$</b>
	<b>Protège-capot</b> <i>pour Cavalier et Sunfire</i>	<b>Shampooing cirant</b> <i>(473 ml)</i>
	<b>99<sup>95</sup>\$</b>	<b>9<sup>99</sup>\$</b>
	<b>Nettoyant de sellerie</b> <i>cuir, vinyle et tissu (415 g)</i>	<b>Nettoyant tous usages</b> <i>(473 ml)</i>
	<b>4<sup>59</sup>\$</b>	<b>9<sup>99</sup>\$</b>

**Vérification du climatiseur**  
**69<sup>95</sup>\$** un prix sans mauvaise surprise



**Service Goodwrench**  
*Bien fait. À temps.*



1 800 463-7483

www.goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 août 2000. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \*À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel.

# Israël confronté au risque d'une grave pénurie d'eau

Agence France-Presse  
JÉRUSALEM

Le déficit en pluie ces dernières années a provoqué une grave pénurie d'eau en Israël et plusieurs experts évoquent une « catastrophe » si des mesures d'urgence, comme l'importation d'eau de Turquie ou une réduction draconienne de la consommation, ne sont pas imposées.

Selon les prévisions, le lac de Tibériade et les deux nappes phréatiques — dont l'une se trouve en partie en Cisjordanie — assurant l'approvisionnement d'Israël seront à la fin de l'été à un niveau de 70 cm à 1 mètre inférieur au minimum vital fixé par la compagnie nationale des eaux Mekorot.

Sous ce seuil, ces réserves seront menacées d'une augmentation de leur teneur en sel les rendant impropres à la consommation, a déclaré à l'AFP Moshé Friedman, un responsable de la Commission de l'eau, un organisme dépendant du ministère des Infrastructures.

Si la sécheresse se poursuit, le déficit en eau potable atteindra l'an prochain 130 millions de m<sup>3</sup>.

« Nous risquons de nous retrouver dans une situation de crise sans précédent », selon Amos Epstein, le directeur de Mekorot.

Pour parer au plus pressé, Israël négocie depuis quelques semaines l'importation à l'aide de pétroliers reconvertis de quelque 50 millions de m<sup>3</sup> d'eau de Turquie. Ces achats pourraient être portés ensuite à 100 millions de m<sup>3</sup> par an. Une délégation officielle israélienne s'est rendue en juin à Ankara pour négocier un éventuel contrat.

« Cette option est provisoire, avant la mise en oeuvre d'unités de dessalement d'eau de mer », souligne M. Friedman.

Selon lui, les négociations ne sont pas bouclées « vu le prix exagéré demandé par les Turcs ». À supposer qu'un contrat soit signé rapidement, l'eau turque serait acheminée jusqu'au large du port d'Ashdod, au sud de Tel-Aviv, puis distribuée grâce à un pipeline qui sera disponible dans 10 mois.

Selon les experts de Mekorot, le coût de l'eau importée devrait être de 80 à 90 cents US le m<sup>3</sup>, par rapport à 50 à 70 cents US pour l'eau dessalée.

Le dossier n'est toutefois pas uniquement technique. Les difficultés actuelles résultent de luttes intestines entre ministères et de l'influence du tout puissant lobby des kibboutzim (villages collectivistes) et moshavim (villages coopératifs) au Parlement.

L'agriculture consomme près de 70 % des 1,2 milliard de m<sup>3</sup> d'eau utilisés chaque année en Israël. L'an dernier, les agriculteurs étaient censés diminuer leur consommation de 40 %, mais ne l'ont réduit que de 3 %.

Cette année, le quota d'eau pour l'agriculture devrait officiellement diminuer de 5 %, tandis que le prix du m<sup>3</sup> augmenterait de 7 %. « S'il le faut, nous imposerons des coupes de 75 % l'an prochain, à moins que nos prières soient entendues et que nous ayons droit à un hiver pluvieux », a prévenu le ministre des Infrastructures, Eli Suissa.

Le gouvernement envisage aussi d'interdire l'arrosage des jardins publics et privés et le lavage des voitures.

Jusqu'à présent, les agriculteurs ont bénéficié d'une eau à prix subventionnée, inférieure d'un tiers à son coût de revient. Ce privilège a amené le ministère des Finances à refuser de débloquer les crédits publics nécessaires pour construire des unités de dessalement avant d'avoir au préalable obtenu une forte augmentation des tarifs pour l'agriculture.



PHOTO APD

En guise de démonstration, en mars dernier, on a déposé un mannequin dans la boîte à bébés installée en banlieue d'Hambourg. Une sonnerie retentit deux minutes après qu'un enfant ait été déposé dans la boîte chauffée et les responsables peuvent s'en occuper rapidement.

## Un premier pensionnaire dans la « boîte à bébés abandonnés »

Associated Press  
HAMBOURG

Les concepteurs de la fameuse « boîte à bébés » de Hambourg, qui permet aux mères en détresse de confier anonymement leur nouveau-né, a reçu son premier pensionnaire voici deux mois.

Il s'agit d'une petite fille qui a déjà été confiée à une famille d'adoption près de Hambourg, a précisé hier Heidi Kaiser, directrice du projet Findelbaby, lancé le 8 avril dernier.

Cet enfant, alors âgé de trois semaines, avait été récupéré dans la boîte sept mi-

nutes après son dépôt. Mme Kaiser a attendu pour faire cette révélation puisque la mère dispose de huit semaines pour revenir sur sa décision.

Les promoteurs du projet ambitieux d'épargner la vie de ces nourrissons. Vingt nouveau-nés sont abandonnés chaque année en Allemagne et environ la moitié ne survivent pas. En 1999, cinq nourrissons avaient été abandonnés à Hambourg, dont un fut retrouvé mort dans une benne à ordures. Une deuxième boîte pourrait être installée dans la ville, selon Mme Kaiser.

# BONNES VACANCES !



Du 5 au 16 juillet, envollez-vous vers la SAQ.  
**Obtenez 10 % de rabais à l'achat de 100 \$ ou plus.**  
Profitez-en, ça passe toujours trop vite.

Le plaisir de donner



Le plaisir de recevoir



www.saq.com

Titulaires de permis, comptoirs de vins en vrac et SAQ Dépôt exclus. Cette promotion est applicable sur tous les achats à l'exception des chèques-cadeaux SAQ. Achats non cumulatifs. 18 ans et plus.

La modération a bien meilleur goût. EducaValeool.

**LE BRIDGE**

André Trudelle

### D'où viendra la 13<sup>e</sup> levée ?

Étonné d'entendre son partenaire ouvrir les enchères alors qu'il détient une main de 23 points H, Nord saute à 7 SA dès sa deuxième enchère. Ouest entame du 8 de Pi. Comment jouez-vous, en Sud, pour réaliser votre contrat ?

<b>Donneur: Sud</b>			
Vulnérabilité: tous			
<b>NORD</b>			
♠ A D			
♥ A R 5			
♦ A R 8 5			
♣ D V 7 4			
<b>QUEST</b>		<b>EST</b>	
♠ 8 7 6 5 3 2		♠ 10 9 4	
♥ 10 9		♥ D V 7 4 2	
♦ 9 7		♦ V 10 6 3	
♣ 8 6 2		♣ 5	
<b>SUD</b>			
♠ R V			
♥ 8 6 3			
♦ D 4 2			
♣ A R 10 9 5			
<b>Les enchères:</b>			
SUD	EST	NORD	QUEST
1 Tr	passe	1 K	passe
1 SA	passe	7 SA	passe
passe	passe		
<b>Entame: 8 de Pi</b>			

Infographie La Presse

Le déclarant compte facilement 12 levées. La 13<sup>e</sup> viendra du K, si cette couleur est répartie également (3-3) chez ses adversaires. Mais si tel n'est pas le cas, que faire ?

Sud encaisse As et Roi de Pi, As et Roi de Co et As et Dame de K. Il défile alors cinq levées de Tr. Au dernier Tr, les cartes d'Ouest importent peu. Le mort a gardé le 5 de Co et Roi-8 de K. Est a en main la Dame de Co et Valet-10 de K. La main fermée joue le 10 de Tr. Restent le 8 de Co et le 4 de K.

Le mort défasse son petit Co et Est est squeeze. S'il défasse la Dame de Co, il affranchit le 8 de la main fermée. S'il se défait d'un K, les deux du mort feront les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> levées.

**Pour faire le point sur l'actualité**

LISEZ LE CAHIER **Plus**

CHAQUE **SAMEDI** DANS **La Presse**

# JAMAIS TROP TARD

Vous les avez manqués? N'ayez crainte, nous les avons archivés... Pour consulter les textes des grands dossiers publiés récemment dans La Presse, cliquez **Dossiers**.

[www.lapresse.infini.net](http://www.lapresse.infini.net) **La Presse** [infini.com](http://infini.com)

## Têtes d'affiche

■ Vingt-cinq élèves du collège Charles-LeMoyné se souviendront longtemps des fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire de ce collège privé de la Rive-Sud (Longueuil et Sainte-Catherine), l'administration de l'établissement ayant décidé d'octroyer 25 bourses d'études (soit l'équivalent d'un quart de million de dollars pour les cinq années d'études de ces jeunes) à autant d'élèves, pour marquer son quart de siècle d'existence. L'établissement d'enseignement privé marque ainsi l'importance de son engagement pour la formation des jeunes.



**Claude Masson**

■ Après qu'un organisme lanauois eut consacré ses qualités de leader de l'action bénévole (trophée Claude-Masson), l'ex-éditeur adjoint de *La Presse* Claude Masson est assuré de passer doublement à la postérité, cette fois comme journaliste et chrétien engagé. En effet, l'Association canadienne des périodiques catholiques remettra son prix de journalisme à titre posthume au journaliste décédé dans l'écrasement du vol 990 d'Égypte, trois jours après avoir prononcé une conférence devant les membres de cette association. Ce prix, déjà attribué à deux autres journalistes de *La Presse* (Anne Richer et André Noël), portera dorénavant le nom de Prix Claude-Masson.

■ Journée « Enfants retour » au Parc Safari (Hemmingford) samedi. Le parc d'amusement donnera à l'organisme Réseau enfants retour 1 \$ par entrée payée. L'artiste Carmen Campagne contribuera aussi à cette cause en remettant un pourcentage des profits de la vente de ses produits à l'organisme de recherche d'enfants disparus. Elle sera en spectacle à 16h. Des agents de la Gendarmerie royale et des douanes canadiennes seront au Parc Safari toute la journée pour prodiguer des conseils de sécurité aux parents et leur proposer la confection d'un carnet d'identification pour les enfants.



**Lise Lachapelle**

1-877-873-2433.

■ L'Entraide missionnaire tiendra son colloque annuel les 9 et 10 septembre, au cégep Ahuntsic (9055, rue Saint-Hubert). Les thèmes alors explorés porteront principalement sur les enjeux environnementaux. On y traitera aussi de néo-libéralisme et d'écologie. Coût : 85 \$. Renseignements : 270-6089.



**Johanne Boucher**

■ L'Ordre des traducteurs et interprètes agréés a décerné son prix Bénévole à Isabelle Landry, pour son dévouement pour l'organisme. Betty Cohen a reçu le Mérite du Conseil inter professionnel du Québec. C'est dans le cadre de l'assemblée générale de cet ordre professionnel, qui a porté à sa présidence Johanne Boucher, que ces prix ont été remis officiellement. Ont également accédé au comité administratif de leur ordre : Monique Cormier et Michel Buttiens (vice-présidents), Nicole Sévigny (trésorière et représentante de l'Ouataouais) et Christiane Lemelin (administratrice nommée par l'Office des professions).

■ Les hôtels Loews, dont à Montréal l'hôtel Vogue, ont tenu un petit déjeuner à l'intention des propriétaires de chiens, remettant une partie des profits de cette activité (caillant avec la journée « Amenez votre chien au travail » et marquant le lancement du programme Loews aime les animaux), à l'organisme Mira (chiens-guides pour aveugles).



**Nathalie Roy**

■ Étudiante en génie civil à l'Université de Sherbrooke, Nathalie Roy a remporté la compétition étudiante de premier cycle organisée à l'occasion du congrès de la Société canadienne de génie civil.

■ L'Ordre des agronomes du Québec a décerné son Mérite agronomique à Claude-André Saint-Pierre et Denis Bastien. M. Saint-Pierre, qui a largement contribué au monde de l'enseignement, de la formation, de la recherche et du développement du secteur de la phytologie, a de plus reçu le titre de membre honoraire de l'Association canadienne des producteurs de semence. Denis Bastien a fait sa marque dans le secteur des céréales. Il est à l'origine de la construction des stations de recherche de Saint-Hyacinthe et de Saint-Bruno.

# SOLDE

## 30 à 50% de rabais

sur une grande sélection de montures spécialement identifiées, en plus de profiter du 2 pour 1.\*

**LUNETTERIE NEW LOOK**  
Michel Laurendeau, opticien

Service à la clientèle : 1-800-463-5665

**Greenfield Park** 466-2166  
**Longueuil** 677-4747  
**St-Jean-sur-Richelieu** 348-1155  
**Montréal** Centre-Ville 875-1001  
Angle St-Joseph/ St-Laurent 270-4747  
Place Versailles 354-1220  
Rosemont 593-8840  
**Ville St-Laurent** 856-2002  
**Laval** Chomedey 629-9800  
Pont Viau 663-4747  
**Pointe-aux-Trembles** 642-2540  
**Repentigny** 654-5477  
**Pointe-Claire** 694-7773  
**St-Jérôme** 436-2893  
**St-Hyacinthe** 774-7188  
**Drummondville** 478-4171  
**Trois-Rivières** 372-1313  
**Victoriaville** 752-4646  
**Sherbrooke** Galeries Quatre-Saisons 565-3632  
Carrefour de l'Estrie 822-4747  
**Gatineau** 568-1918

Avec VISA Desjardins accord D votre financement est accord D!

\* Cette offre s'applique à l'achat d'une paire de lunettes (verres et monture) jusqu'au 29 juillet 2000 et ne s'ajoute à aucun autre escompte en vigueur.

**Examen de la vue sur place par des optométristes.**

**Évadez-vous**

CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse**

AVEC LE CAHIER **Vacances voyage**

**Tout sur l'habitation**

DANS LE CAHIER **Mon toit**

TOUS LES SAMEDIS DANS **La Presse**

**CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES** demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Lachenaie
- Mascouche
- Repentigny

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

**M. Andr Bastien**  
composez le **(450) 439-2073**  
Courriel : [abastien@lapresse.ca](mailto:abastien@lapresse.ca)

# Vente trottoir Rockland

**Jusqu'à 70% de réduction!**

Sortez vous promener au Centre Rockland et profitez de réductions allant jusqu'à 70%!

**Chapters maintenant ouvert**  
www.chapters.ca Venez vous détendre et bouquiner à notre nouveau magasin Chapters.

**Du 6 au 16 juillet**  
c'est l'été à prix réduits au Centre Rockland

**CENTRE ROCKLAND**

Visitez le **MUSÉE FAUNIQUE**  
Du 11 au 23 juillet

Méto l'Acadie, autobus n° 179 | Méto Crémazie, autobus n° 100 Ouest | Plus de 170 magasins et services dont La Baie, Holt Renfrew, Linen Chest et Chapters. | Stationnement intérieur gratuit. Angle l'Acadie et Métropolitain. | Service à la clientèle: (514) 342-2872

## Vacances / Voyage



PHOTOS HJALMAR DAHM, collaboration spéciale

Vue aérienne des marais salants de la presqu'île de Guérande : une étonnante palette de couleurs.



D'un geste précis, le paludier ramène le gros sel sur la ladure. Les gros tas de sel qui jalonnent les marais sont appelés mulons.

# Balade dans la presqu'île de Guérande

CATHERINE LEVESQUE  
collaboration spéciale

Située au sud de la Bretagne, en Loire-Atlantique, la cité fortifiée de Guérande domine les marais salants les plus septentrionaux d'Europe. Balade au « pays blanc », terre du soleil, de la mer et du vent.

Vus du ciel, les marais salants de la presqu'île guérandaise ressemblent à une étrange mosaïque, nimbée d'une lumière diaphane et nacrée. Voilà plus de 1000 ans que le paludier perpétue de ses gestes précis cette architecture paysagère, faite d'eau et d'argile. L'un des aménagements les plus écologiques que l'homme ait jamais réalisés.

Les marais salants de Guérande et du Mes s'étendent sur 2000 hectares et couvrent huit communes : Guérande, Batz-sur-mer, Le Croisic, Le Pouliguen, La Turballe, Saint-Molf, Assérac et Mesquer. Seulement 50 % des marais sont aujourd'hui exploités par 200 paludiers — littéralement « l'homme du marais » par opposition aux sauniers, qui exploitent le sel au sud de la Loire. Un métier, pour ne pas dire un art, rythmé par les saisons et les aléas climatiques. Un subtil mélange de savoir-faire et de techniques ancestrales, illustré par un jargon spécifique.

### L'alliance de la mer, de l'argile et du vent

La répartition de l'eau salée est domptée grâce à un système complexe de digues et de canaux : les vasières, alimentées en eau de mer par des étiers (canaux) lors des grandes marées, constituent une réserve d'eau pour plusieurs salines, où l'eau va circuler au fil de bassins rectangulaires creusés dans l'argile — fards, adernes... — pour achever sa course dans les oeillets. En été, l'eau s'évapore et devient de plus en plus salée : 3,5 % de salinité dans les vasières, 12 % dans les fards, 20 % dans les adernes et 25 % dans les oeillets, où le sel se cristallise sous l'action conjuguée du vent et du soleil. Au paludier



La porte Saint-Michel, sur les remparts de Guérande, est flanquée de deux tours construites au XV<sup>e</sup> siècle.

de régler minutieusement les niveaux d'eau de ses bassins de décantation.

La récolte a lieu quotidiennement de juin à septembre. On peut alors voir les paludiers manier habilement des râteaux aux longs manches appelé las, pour remonter sur la ladure (petite plateforme ronde) le gros sel gris

déposé au fond, pour recueillir la précieuse fleur de sel en surface. Et les gros tas blancs de s'accumuler le long des salines, avant d'être stockés dans les salorges de pierre ou de bois. Un oeillet produit environ 1,3 tonne par an (soit 40 à 50 kg/jour). La production annuelle des marais en gros sel oscille autour de 10 000 tonnes pour une récolte moyenne.

Reconnu pour ses qualités culinaires, le sel de Guérande ne représente que 1 % de la production de sel cristallisé en France, mais 10 % du marché du sel alimentaire. Contrairement au sel de mine ou au sel méditerranéen, il est exploité de façon artisanale. Sa commercialisation est prise en charge par une coopérative qui exporte son sel au Ja-

pon, au Canada, aux États-Unis, et jusqu'en Australie !

### Un site remarquable du patrimoine européen

Outre sa réputation salicole, la presqu'île guérandaise peut également s'enorgueillir d'un riche patrimoine naturel qui lui vaut d'être classée parmi les zones humides d'importance internationale, selon la convention de Ramsar : 180 espèces d'oiseaux y ont été observées, dont 72 nichent dans les marais. Au début de l'été, les asters maritimes parsèment de taches mauves une végétation dominée par le vert des salicornes et des soudes. À marée montante, de nombreux poissons — bars, mullets — fréquentent les étiers, en quête de nourriture.

Remarquablement intégrées au milieu, les vieilles maisons de granit gris du hameau de Pradel ou du petit village classé de Kervalet composent une architecture spécifique à cette région.

Guérande, de « Gwen Ran » en breton<sup>1</sup>, c'est aussi une cité médiévale ceinturée de remparts sur près de 1,5 km. Ses fortifications, flanquées de dix tours et percées de portes aux quatre points cardinaux, constituent un bel exemple de l'architecture militaire bretonne du Moyen-Âge (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles). Élevée au centre de la presqu'île armoricaine qui lui emprunta son nom, Guérande domine le « pays blanc » jusqu'à la mer. À l'intérieur des remparts, des maisons à colombage, des lucarnes aux frontons ouvragés et quelques nobles monuments : la chapelle Notre-Dame La Blanche (XIV<sup>e</sup>), la collégiale Saint-Aubin (XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>). Remarquablement restaurée, Guérande a inspiré les plus grands écrivains, tels Balzac qui y fit plusieurs passages, Flaubert ou Daudet.

Autour de la ville, nombreux sont les musées qui présentent différents aspects de la culture salicole guérandaise : la maison du Sel, à Pradel, qui organise notamment des sorties ornithologiques avec la Ligue pour la protection des oiseaux, la maison des Paludiers, à Saillé, le musée des Marais salants, à Batz-sur-mer, la maison du Pays guérandais, à Guérande... Une diversité à l'image du « pays blanc », qui aime à célébrer le mariage de l'homme et des éléments.

1 — « Gwen Ran » signifierait « pays blanc » ou « lieu sacré », en référence aux reliques de saint Guénoles qui y sont conservées.

**VOYAGES CONSTELLATION**  
L'étoile qui vous guide depuis 1970

**Club Med**

**Rabais de 200\$ par couple**

sur tous les forfaits Club Med se combinant aux promotions du grossiste\*

**Spéciaux d'automne**

<b>" Côte d'Azur "</b> Résidences Pins Bleus et Villa du Parc Du 3 au 24 novembre 1049\$* 3 semaines pour le prix de 2 par pers. occ. double + 72\$ de taxes	<b>" Algarve "</b> Praia Da Rocha Sol Flor Da Rocha Du 5 au 24 novembre 1128\$ par pers. occ. double
--	--

Inclus : vol, transferts + hébergement en app. 1 chambre et le rabais Constellation

3630, rue St-Denis (angle Chérier)  
Complexe Desjardins • Tours Bell-BNC  
(514) 987-9798 • 1 800 387-0999  
www.voyagesconstellation.com

2868217  
Not Ready

**ENVOLEZ-VOUS!**

**ÉTATS-UNIS**

PHILADELPHIE.....	A partir de 395\$	NEW YORK.....	A partir de 369\$
DETROIT.....	425\$	BOSTON.....	399\$
ATLANTA.....	431\$	PITTSBURGH.....	390\$
INDIANAPOLIS.....	431\$	CHICAGO.....	395\$
DENVER.....	552\$	DALLAS.....	467\$
NEW ORLEANS.....	432\$	LAS VEGAS.....	504\$
SAN FRANCISCO.....	504\$	LOS ANGELES.....	504\$
PHOENIX.....	504\$	HONOLULU.....	855\$

Toutes taxes incluses  
Pour certains départs entre le 8 juillet et le 31 octobre  
Les prix sont pour une personne. Tous les prix s'entendent à partir de et varient selon les dates de départ et de retour choisies. Le tout est sujet à disponibilité et changement sans préavis. Les tarifs sont valides jusqu'au 14 juillet.

**Cinquième Saison** **270-1237**  
1 800 5-SAISON  
30, avenue de l'Épée (angle Laurier), Outremont

# Val-des-Golfs!

Profitez d'un parcours qui testera tous les niveaux de votre partie, que vous soyez débutant ou expert !

- 1 ronde de golf (18 trous)
- 1 chambre, 1 nuit
- 1 souper table d'hôte
- 1 petit-déjeuner américain

À partir de **115\$** par personne, en occupation double, taxes en sus.

HÔTEL  
**Val-des-Neiges**  
1 888 554 6005



L'APPROCHE  
**Dufour**

## Vacances-voyage

## Le Nouveau-Brunswick, au coeur de l'Acadie

Presse Canadienne  
CARAQUET

Visiter le Nouveau-Brunswick, c'est entrer de plain-pied dans la culture vibrante du peuple acadien.

Dans les petits villages, le patrimoine acadien est omniprésent et l'été est riche d'activités culturelles, comme le Festival du homard de Shediac ou le Festival acadien de Caraquet. Ces événements permettent de rencontrer les gens et de partager leurs traditions.

À partir de Campbellton, porte d'entrée du Nouveau-Brunswick pour beaucoup de Québécois, il suffit de suivre la route du littoral pour en apprendre davantage sur les moeurs et les coutumes du peuple acadien, un peuple chaleureux, accueillant et épris de musique.

Mais l'air salin du littoral acadien, sec et vivifiant, rappelle aussi que la pêche demeure un mode de vie pour ce peuple, même si elle est moins lucrative que par le passé.

En quittant Campbellton pour explorer la côte acadienne vers le sud, on se retrouve immédiatement dans une région à prédominance francophone. Les familles Cormier, Léger, Béliveau, Landry, Leblanc, Savoie, Maillet et autres affichent leur nom bien français devant leur résidence.

La ville de Caraquet, fondée peu après la déportation des Acadiens, en 1755, est devenue la capitale culturelle de l'Acadie. Non loin de là, dans les terres, Paquetville, le village natal de la chanteuse Édith Butler, nous offre le charme de la nature. C'est d'ailleurs dans ce village que se trouve la plus grande église du Nouveau-Brunswick.

Les amateurs de camping pourront aussi faire connaissance avec le village de Tracadie. Shippagan, la capitale de la pêche commerciale, Lamèque et son port de mer, l'île Miscou avec ses nombreuses plages et ses phares, Bouctouche, le pays de la Sagouine, sont également à voir.

Plus à l'est, sur la pointe de Cap Tormentine, s'étire le pont de la Confédération, qui permet maintenant d'atteindre l'Île-du-Prince-Édouard par la route.

À environ 30 minutes de Moncton, sur la route 113, de massives colonnes rocheuses se dressent le long de la mer. Taillées par les puissantes marées de la baie de

Fundy, ces sculptures naturelles sont surnommées les « pots de fleurs ». Parcs Canada a la garde des lieux avec un centre d'interprétation avant-gardiste où divers services sont offerts aux visiteurs. Une présentation multimédia met en vedette la baie de Fundy, l'une des merveilles marines du monde. Lorsque la marée est basse, il est possible, en empruntant des sentiers qui mènent à un long escalier, de se rendre sur la rive et d'explorer les colonnes de roche, les cavernes et les fissures des rochers Hopewell. Mais à marée haute, les cavernes sont noyées et les « pots de fleurs » ne sont plus que des îles rocheuses. Pour admirer pleinement le spectacle, les visiteurs sont invités à vérifier l'horaire des marées au centre d'information de Parcs Canada.

À Moncton, près de l'hôtel Château, la ville a fait aménager un parc et des estrades où il est possible d'admirer, deux fois par jour, l'effet du mascaret provoqué par la marée montante qui renverse le cours de la rivière Petitcodiac.

Tout aussi spectaculaire que cette vague qui s'étend subitement d'une rive à l'autre est l'étonnante transformation de la rivière. En l'espace d'une heure après l'arrivée du mascaret, le niveau monte d'environ 7,5 mètres pour remplir totalement le lit de la rivière.

La route 108, qu'on surnomme la Renous, traverse une bonne partie de la province d'est en ouest et permet à ses utilisateurs de sauver une heure dans leur traversée du pays de la Sagouine. Mais la vue est assez monotone et l'isolation totale. Malgré une vitesse limite affichée de 80 km/h, ceux qui l'empruntent appuient sur le champignon, question de profiter de cette voie désertique pour franchir ses 160 km le plus rapidement possible.

Le principal attrait de cette route, pour ceux que cela intéresse, ce sont les animaux qu'on peut y rencontrer. On y voit fréquemment des orignaux ou même des ours, qui n'ont rien perdu de leur caractère sauvage. Mais, la Renous ce n'est pas le Parc safari d'Hemmingford. Les grosses bêtes sont dangereuses et imprévisibles et peuvent surgir du bois à tout moment pour se dresser devant vous, comme une barricade, au beau milieu de la route.



PHOTO GÉRALD LeBLANC, La Presse ©

Au Village historique acadien, on fabrique le bardeau comme au retour de la déportation de 1755.



Une des plages de la péninsule acadienne.

NOUVELLE  
ACADÉMIE DE GOLF

TREMBLANT  
Mont-Tremblant, Québec

## Le défi à Tremblant... C'est de garder les yeux sur la balle !

Terre d'accueil du prestigieux Skins Game 1999, Golf Tremblant est un choix gagnant. Prenez votre élan sur nos deux parcours de championnat: Le Géant, grandiose, avec ses verts étagés est sculpté à même la montagne. Le Diable, surnois, affiche des allées de style Arizona serpentant une forêt de pins.

Besoin d'améliorer votre technique? Inaugurée ce printemps au coût de 2,5 millions de dollars, l'Académie de Golf Tremblant offre un enseignement personnalisé aux débutants et aux pros.

Et après la journée, profitez de l'ambiance exceptionnelle du Centre de Villégiature #1 de l'Est de l'Amérique du Nord.

À PARTIR DE  
CHATEAU  
MONT TREMBLANT  
1 800 441-1414

159\$\* /PERS.  
/NUIT

Occupation double dans une chambre canadien pacifique.

LES SUITES  
À PARTIR DE  
TREMBLANT  
1 800 461-8711

123\$\* /PERS.  
/NUIT

Occ. dble dans une luxueuse chambre d'hôtel.

À PARTIR DE  
Marriott  
Residence  
Inn  
1 888 272-4000

141\$\* /PERS.  
/NUIT

Occupation double dans un studio de luxe  
(dimanche au jeudi). Incluant petit déjeuner.

À PARTIR DE  
Les Propriétés  
Tremblant Sunstar  
1 800 754-8736

124\$\* /PERS.  
/NUIT

Occupation quad, dans un luxueux condominium  
2 chambres à coucher.

\* Incluant 1 partie de golf par jour au «Diable» ou au «Géant» avec voiturette (lundi au jeudi). Minimum 2 nuits. Offres valables jusqu'au 13 juillet 2000. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. Selon disponibilité. Tarifs sujets à changement.

CENTRALE DE RÉSERVATIONS 1 888 666-8008 • WWW.TREMBLANT.COM

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*  
5 juillet 2000

Page A22 manquante